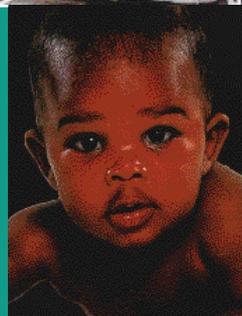


# Sonatel



port  
uel  
98



Investir  
dans la Sonatel,  
c'est bon pour lui,  
c'est bon  
pour le Sénégal.

# *Rapport Annuel*

---

1 9 9 8



## Message du Directeur Général

**L'**année 1998 a été celle des ruptures et de l'ouverture vers notre ambition affirmée dans notre projet d'entreprise «**Sonatel CAP 2001**» de devenir la première entreprise sénégalaise et le leader des opérateurs de Télécommunications en Afrique de l'Ouest.

L'année 1998 que nous avons baptisée «**Année des Ruptures**», nous aura permis de progresser sensiblement dans le renforcement des **quatre piliers de notre Plan Stratégique «Cap 2001»**.

Ces ruptures, nous les attendions dans :

- 1- notre rythme de croissance ;
- 2- la qualité des services rendus à notre clientèle ;
- 3- l'amélioration de notre productivité et de notre compétitivité ;
- 4- le développement de la dynamique collective.

### Le Rythme de Croissance

L'augmentation de notre parc téléphonique total fixe et mobile a été de 32% en 1998, taux de croissance que nous n'avions jamais connu auparavant.

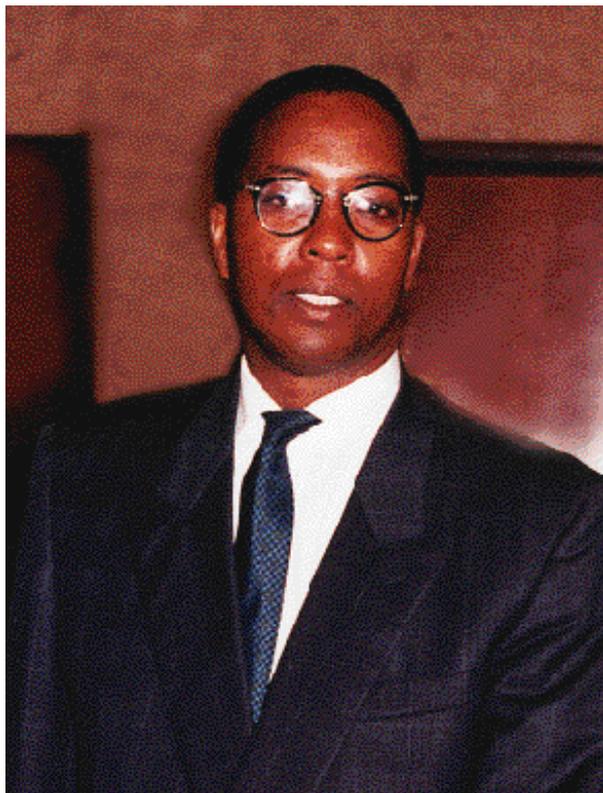
### La qualité des services rendus à notre clientèle

Toutefois force est de reconnaître que malgré les améliorations que nous avons pu apporter, les clients ne perçoivent pas encore sur le terrain les changements attendus et promis par la nouvelle **SONATEL**.

La nécessaire réorientation de l'ensemble de notre organisation vers la satisfaction de nos clients devra notamment s'appuyer sur de nouvelles Agences Commerciales autonomes et proches de notre clientèle.

### L'amélioration de notre productivité, de notre compétitivité

Notre productivité mesurée par le nombre de lignes par agent s'est améliorée de 31% en 1998.



### Le développement de la dynamique collective

Sur ce chantier difficile, des signes de rupture positive importants sont perceptibles dans :

- la mise en oeuvre de notre **Plan Qualité Globale** axé sur l'amélioration des processus majeurs de l'Entreprise pour la satisfaction du client qui a permis d'améliorer la communication interne entre les structures et de favoriser le développement de la dynamique collective dans nos modes de travail ;
- les nombreuses initiatives en matière de communication interne qui ont permis une plus grande adhésion et une implication de tous dans les chantiers de notre **Plan Stratégique**.

Si la **SONATEL** a connu cette année, en situation de monopole, une forte augmentation de son activité sur un marché en croissance, il n'en demeure pas moins que le plus difficile reste à venir

Nous pourrons dans cinq ans, sur un marché qui sera alors totalement ouvert à la concurrence et qui, bien avant cette date, connaîtra avec Internet notamment des bouleversements considérables, être la toute première entreprise du pays, leader des opérateurs Ouest Africains de télécommunications à condition **d'accélérer le changement en 1999** dans trois directions.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour qu'en 1999, l'orientation de toute notre organisation vers la satisfaction de notre clientèle donne des résultats visibles et tangibles.

Pour cela, le mouvement entamé en 1997 et visant à donner plus d'autonomie aux Agences Commerciales va se poursuivre.

Les Agences devront en retour prendre de plus en plus d'initiatives et d'actions d'amélioration.

Notre ambitieux programme d'investissement nous permettra de progresser en matière de productivité par la croissance du parc de lignes et par l'introduction de nouvelles applications plus économes en main d'œuvre.

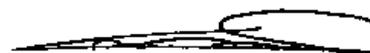
Par ailleurs, les progrès réalisés en matière de baisse globale des tarifs en 1998 ne doivent pas nous faire oublier que nos coûts unitaires de fonctionnement et d'investissement peuvent et devront être réduits en 1999.

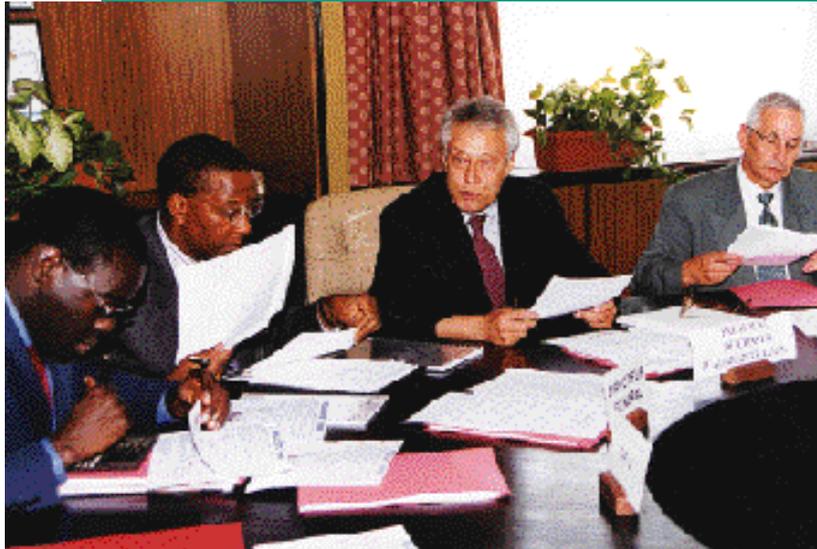
Il s'agira enfin de traduire en actions concrètes de progrès les pistes d'amélioration identifiées en 1998 dans les processus majeurs qui touchent à la satisfaction de notre clientèle.

Pour **accélérer le changement**, le Conseil d'Administration apporte tout son appui à la Direction Générale autour des 4 piliers du Plan Stratégique «**Cap 2001**» .

Nous nous efforcerons, par la qualité de notre réseau davantage sécurisé et la maîtrise de nos coûts d'exploitation, de respecter les objectifs du cahier de charges liant l'Etat du Sénégal et la SONATEL, et d'atteindre des résultats toujours meilleurs pour que l'action SONATEL continue d'être, pour les milliers d'actionnaires qui nous font confiance une valeur de croissance alliée sécurité et liquidité.

**Cheikh Tidiane Mbaye**





*Présentation Générale*

*Composition du  
Conseil  
d'Administration*

*Organigramme*



Siège de la SONATEL

# Présentation Générale de la SONATEL

Avec une expérience de plus d'une douzaine d'années dans l'exploitation des télécommunications, un potentiel humain spécialisé, un parc téléphonique de plus de 160000 lignes réparties sur tout le territoire sénégalais, la Sonatel se positionne comme un pôle incontournable de réseau téléphonique plus accessible et de qualité.

## Dénomination sociale

Société Nationale des Télécommunications du Sénégal  
(SONATEL S.A.)

## Forme juridique

Société Anonyme

Créée le 23 Juillet 1985 par la loi 85-86 qui lui confère le monopole de l'exploitation des télécommunications sur l'ensemble du territoire national, la mission de service public et une autonomie de gestion dans le cadre d'un contrat-plan qui le lie à l'Etat pour trois ans renouvelables, la Sonatel est née de la fusion de la gestion des télécommunications intérieures et extérieures auparavant dévolue à deux entités juridiques différentes : l'Office des Postes et des Télécommunications (OPT) et Télésénégal.

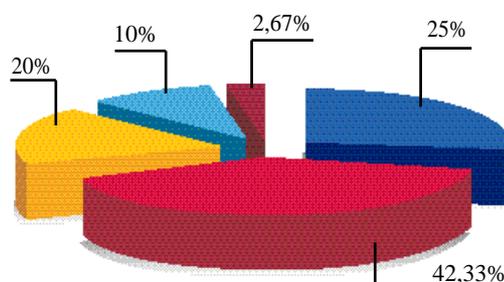
La Sonatel a dû modifier ses statuts, dix ans après sa création, pour s'adapter au nouvel environnement des télécommunications et ouvrir son capital au public, par le biais d'une offre publique de vente, et à un partenaire stratégique, France-Télécom, choisi suite à un appel d'offre international.

Cette évolution a abouti à l'émergence d'une nouvelle entité sous la forme juridique d'une Société Anonyme jouissant du monopole pour l'exploitation sur la téléphonie fixe, de 1997 à 2004, et soumis à la concurrence réglementée dans le domaine de la téléphonie mobile et à une concurrence libre pour tous les services à valeur ajoutée.

## Capital

Cinquante milliards (50 000 000 000 F CFA)

## Structure du capital au 31 décembre 1998



- Etat du Sénégal
- FT/FCR/FCR Sénégal
- Institutionnels et Grand Public (dont environ 2% à céder par l'Etat)
- Salariés et anciens salariés
- Un opérateur Africain (à choisir)

## Adresse

Siège social : 6 Rue Wagane Diouf  
BP 69 - Dakar - Sénégal  
Téléphone : (221) 839 12 00 / (221) 839 21 00  
Télécopie : (221) 839 12 12  
Télex : 1296 Dakar  
Site Internet : <http://www.sonatel.sn>

# *Le Conseil d'Administration*

## Président

---

**M. Michel HIRSCH**



## Membres

---

**M. Serigne Ahmadou CAMARA**

**M. Abdoulaye CISSE**

**M. Mame Ndaraw CISSE**

**M. Mahenta Birima FALL**

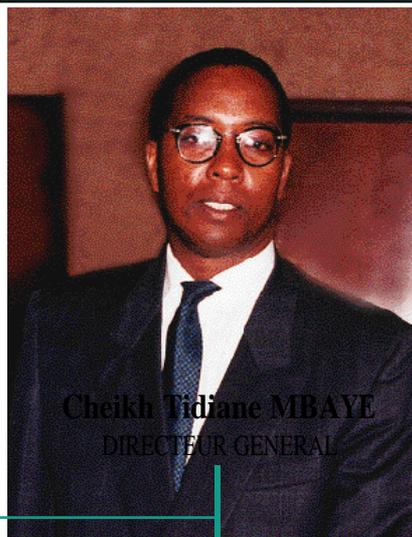
**M. Pierre GODINIAUX**

**M. Jean Pierre HACHOUCHE**

**M. Christophe PUAUX**

**M. Colonel Gana SECK**

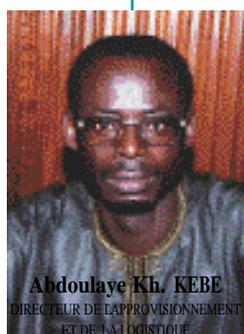
# Organigramme de la SONATEL



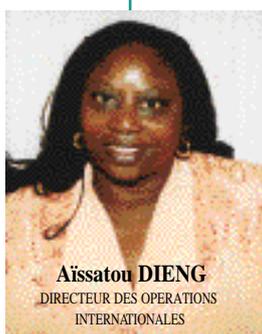
**Cheikh Tidiane MBAYE**  
DIRECTEUR GENERAL



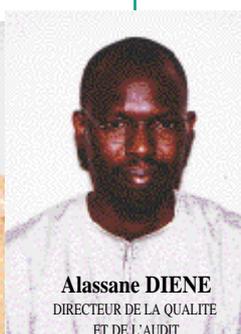
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT



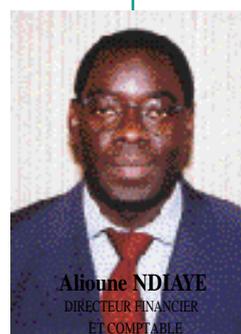
**Abdoulaye Kh. KEBE**  
DIRECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT  
ET DE LA LOGISTIQUE



**Aissatou DIENG**  
DIRECTEUR DES OPERATIONS  
INTERNATIONALES



**Alassane DIENE**  
DIRECTEUR DE LA QUALITE  
ET DE L'AUDIT



**Alioune NDIAYE**  
DIRECTEUR FINANCIER  
ET COMPTABLE



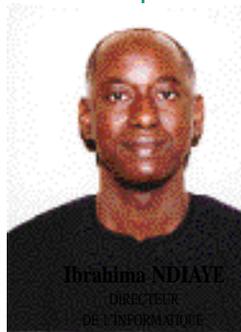
**Arnold CHINSBERG**  
DIRECTEUR DES SERVICES  
MOBILES



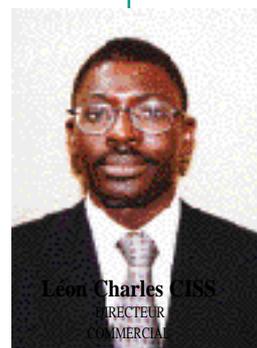
**Cheikh Tidiane LAM**  
DIRECTEUR DES  
RESSOURCES HUMAINES



**Dior FALL SOW**  
DIRECTEUR DES AFFAIRES  
JURIDIQUES



**Ibrahima NDIAYE**  
DIRECTEUR  
DE L'INFORMATIQUE



**Léon Charles CISS**  
DIRECTEUR  
COMMERCIAL



**Samba SENE**  
DIRECTEUR  
DES RESEAUX



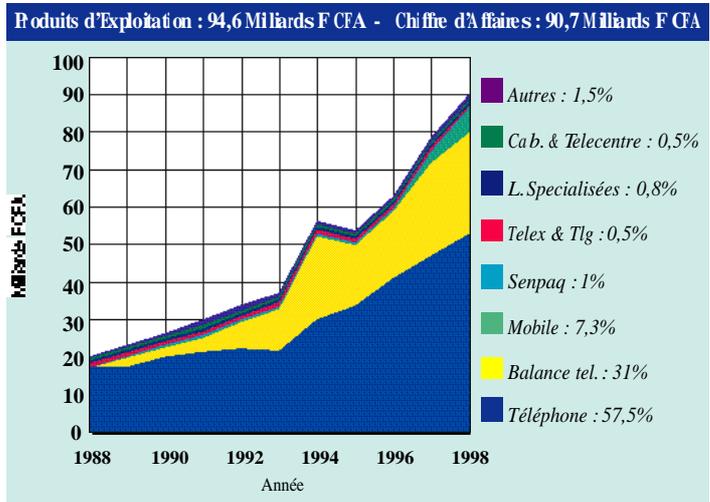
## *Chiffres Clés de l'Activité*

*La SONATEL  
en Bourse*

# Chiffres Clés de l'Activité

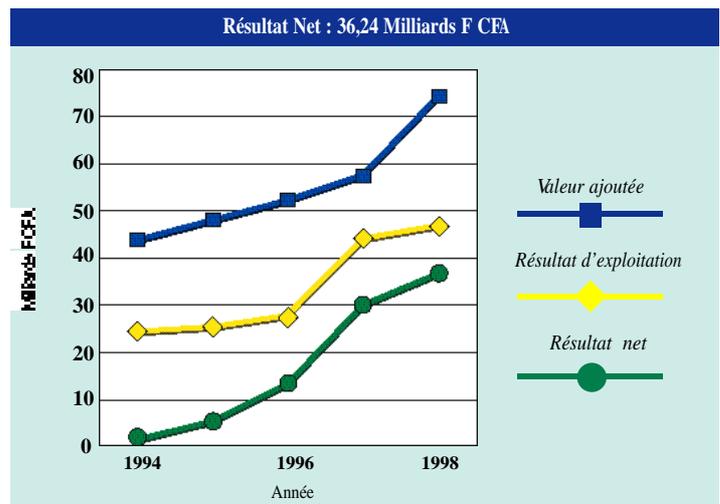
## Chiffre d'Affaires

- Le total des produits d'exploitation s'élève à 94,6 milliards en 1998.
- Le chiffre d'affaires a augmenté de 12% en moyenne annuelle sur les cinq dernières années.
- En 1998, la croissance est de 13,2%.
- Les balances de trafic représentent en moyenne 31,7% du chiffre d'affaires sur les cinq dernières années.



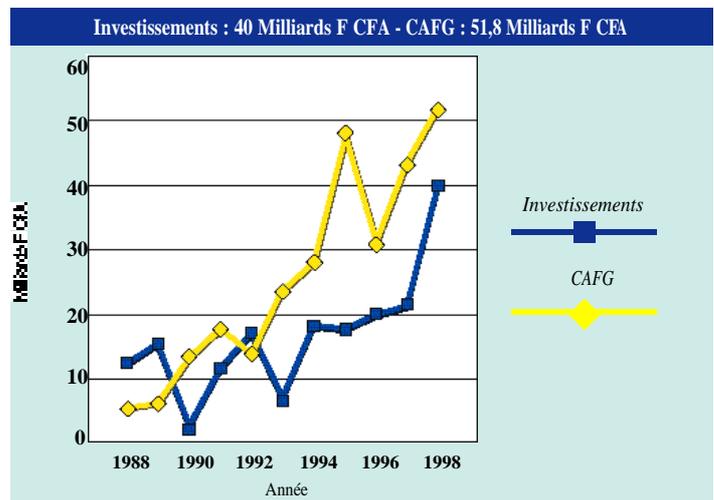
## Résultats

- Le résultat d'exploitation (47,66 Milliards) représente 53% du chiffre d'affaires 1998.
- Le bénéfice net après impôts représente 40% du chiffre d'affaires en 1998 en croissance moyenne de 18% sur les cinq dernières années.
- Le bénéfice net par action est de F CFA 3624,6 soit plus de 15% du cours de l'action au 31 décembre 1998.
- Le Price Earning Ratio est de 6,6.
- Le taux de Retour sur Capitaux Engagés (ROCE) est de 21,15%.
- Pour un coût des capitaux propres supposé égal à 13%, la création de Valeur Economique Ajoutée (EVA) est de 7,5% des capitaux engagés soit près de F CFA 11 Milliards.
- La Valeur de Marché Ajouté (MVA) est de F CFA 83 Milliards soit 56% des capitaux engagés et 20% en considérant le montant de 195 Milliards (OPV décembre 1997).



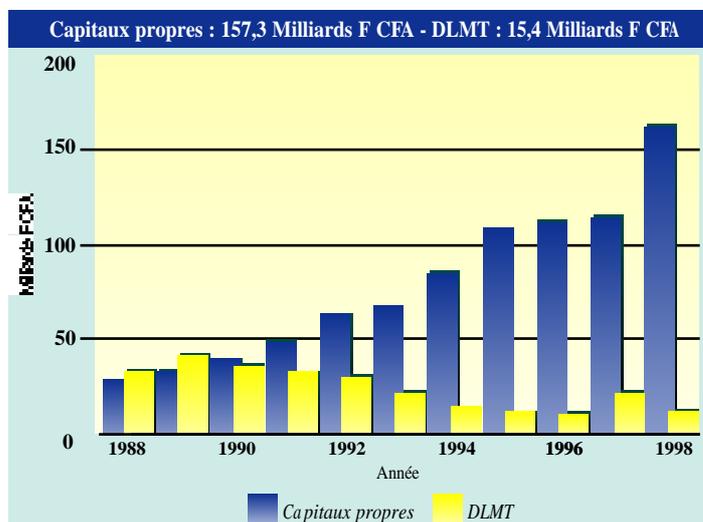
## Investissements et CAFG

- Les investissements (Immos corporelles) sont de 40 Milliards en 1998.
- 78% de la Capacité d'Auto Financement Globale (CAFG) de 51,8 Milliards a permis de financer les investissements en 1998.
- 30% de la CAFG couvre les DLMT (hors dette de 6561 Millions cfa envers l'Etat destinée à financer les actions des salariés).



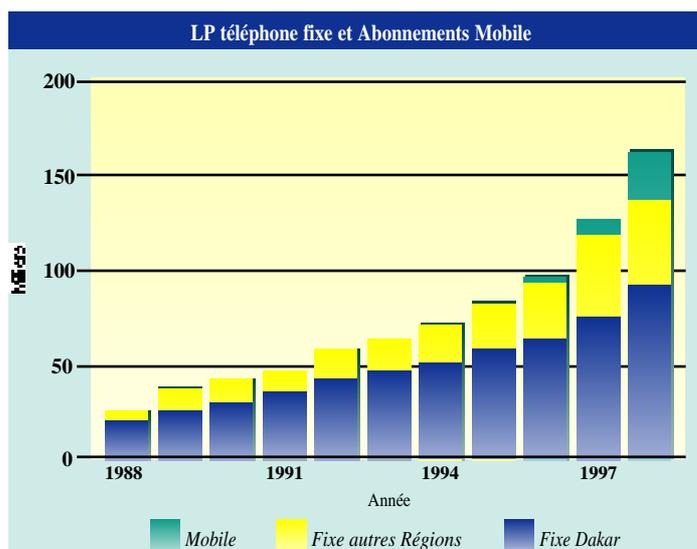
## Structure Financière

- Les remboursements anticipés d'emprunts en devises avant 1994, la PROM ainsi que l'affectation des résultats en réserves ont permis d'avoir une excellente structure financière permettant de concilier pour les années à venir d'une part une politique de distribution de dividende attractive et d'autre part un niveau d'investissement compatible avec les objectifs de développement du réseau.
- Les DLMT - hors dette de 6561 Millions F CFA envers l'Etat destinée à financer les actions des salariés - soit 15,4 Milliards représentent 10% des Capitaux propres (157,3 Milliards) avant affectation du résultat de 1998.



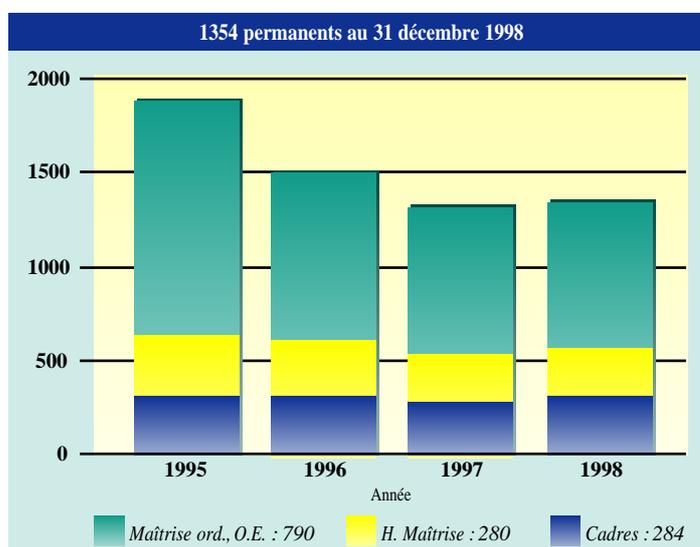
## Parc de Lignes Principales

- Le parc de LP téléphoniques fixes a cru de près de 21% en 1998 passant à 139 549.
- Le nombre d'abonnements au Réseau Mobile GSM «Alizé» est de 22 110 en fin 1998, soit près de 16% du parc fixe, en croissance de près de 219% sur l'année. Les abonnés «prépaiement» représentent 24% du parc mobile au 31 décembre 1998.
- Le parc fixe et mobile a cru de 32%.



## Effectifs

- Plus d'un agent sur quatre, soit 430 agents, ont bénéficié des volets «départ volontaire» ou «préretraite» du Plan Schéma Directeur des Ressources Humaines sur les trois dernières années.
- La productivité s'est améliorée de 171% : 120 LP téléphoniques fixes et abonnements mobile par agent en fin 1998 contre 44 en 1995.



# La SONATEL en Bourse

## Une introduction réussie en bourse

L'action SONATEL a été cotée pour la première fois, le 02 Octobre 1998, à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA<sup>1</sup> dont le siège est à Abidjan. Cette opération qui a fait de la SONATEL, la première entreprise sénégalaise et le premier opérateur télécom africain coté en Bourse nous permet de poursuivre plusieurs objectifs :

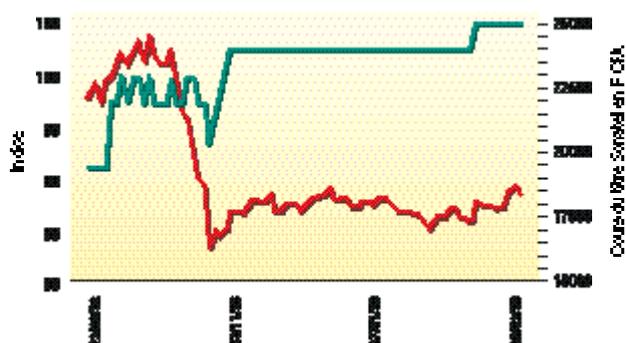
- accroître la renommée et la notoriété de notre entreprise ;
- améliorer la structure financière de notre entreprise ;
- informer davantage nos actionnaires et impliquer notre personnel actionnaire dans nos choix stratégiques ;
- avoir la possibilité de financer nos besoins à des coûts plus avantageux.

## Un impact positif sur la capitalisation de la BRVM

Dès son introduction, la SONATEL a fait franchir à la capitalisation totale de la place d'Abidjan, le seuil «psychologique» de mille milliards de francs CFA.

De 195 milliards Fcfa après l'offre publique de vente, la capitalisation boursière de la SONATEL s'est élevée à 220 milliards le 02 Octobre 1998 pour atteindre 240 milliards FCFA le 31 décembre 1998.

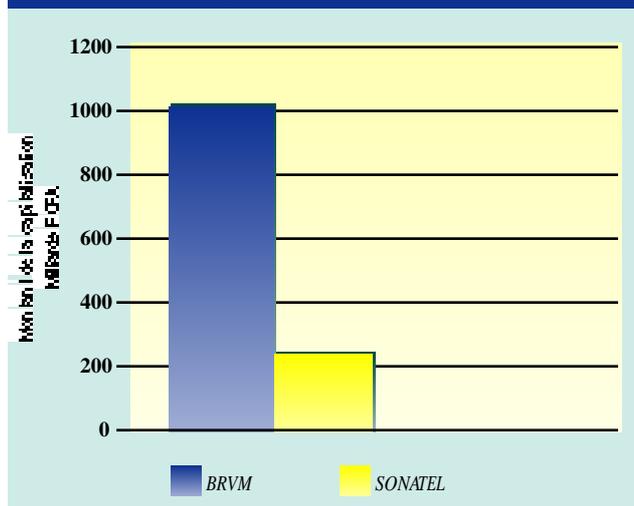
Evolution comparée du cours de l'action Sonatel et l'indice BRVM 10 en 1998 et 1999



Séances  
Date entrée en Bourse : 02/10/1998

— Indice BRVM 10  
— Cours du titre Sonatel

Capitalisation totale de la BRVM par rapport à la SONATEL au 31 Décembre 1998



La capitalisation boursière de la SONATEL représente en moyenne 25% de la capitalisation totale de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et 40% de la capitalisation des dix sociétés de l'indice BRVM 10.

1 - LUEMOA regroupe huit pays de la zone franc : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo et depuis Mai 1997 la Guinée-Bissau.

### L'action Sonatel : un titre particulièrement actif en croissance

L'action SONATEL est au premier rang des titres échangés sur le marché d'Abidjan.

Depuis son introduction, le titre a presque toujours figuré au palmarès des cinq titres les plus actifs.

- Tire le plus actif pour un volume de 91.600 titres, soit 3,4 Milliards de F CFA en valeur échangés trois mois après l'introduction en Bourse.
- L'action Sonatel a cru de près de 10 % en trois mois alors que l'indice BRVM 10 a baissé de plus de 11 % sur la même période.



Le Directeur Général devant le siège de la BRVM, lors de la cérémonie d'introduction en Bourse de la SONATEL, entouré des responsables de la Bourse



Sège de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières à Abidjan



*Evènements majeurs  
1998*

*Nos métiers*

*Nos clients*

# Les évènements majeurs 1998

Le plan stratégique 1997-2001 de la Sonatel a défini les bases d'une nouvelle stratégie et d'une nouvelle dynamique qui ont nécessité des ruptures urgentes ainsi qu'une bonne gestion des processus de changements. Il importe de rappeler les actions qui symbolisent cette évolution et qui ont permis à la SONATEL de réaliser des ruptures dans notre rythme de croissance, dans la qualité des services rendus à notre clientèle, dans l'amélioration de notre productivité et de notre compétitivité et également dans la dynamique collective.

## 1- Démarrage du plan d'équipement 1998-2001

Le **plan d'équipement 1998-2001** représente le projet d'équipement en infrastructures d'abonnés le plus important mis en chantier par la Sonatel depuis sa création. En effet, l'extension de réseau national est relatif au respect de l'engagement de la Sonatel vis à vis de l'Etat d'atteindre un parc de 200.000 lignes en l'an 2000.

Ce plan d'équipement qui comprend deux grandes phases, la résorption des instances et le redimensionnement du réseau, permettra de résoudre les problèmes générés par les demandes non satisfaites.

En 1998, la Sonatel a exécuté la partie Etudes de la commande du programme 99 pour un volume de plus de 70 000 abonnés.

Par le biais de son programme d'équipement des zones rurales, la SONATEL a raccordé 446 villages en 1998.

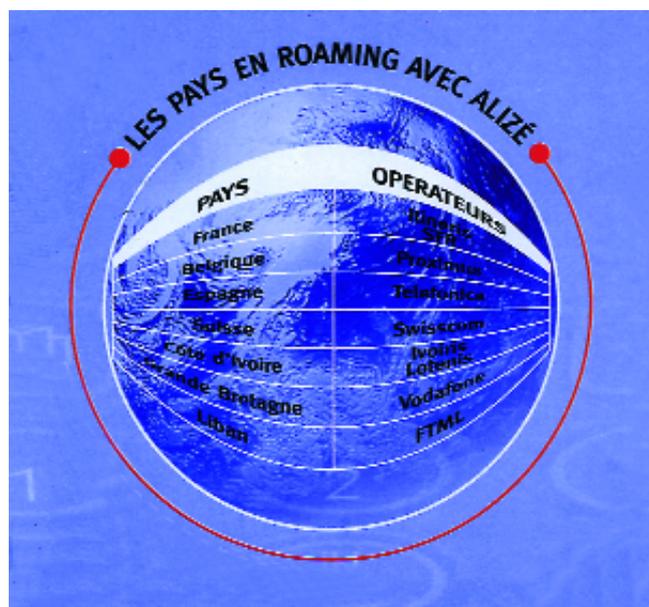
## 2- De nouvelles offres sur le mobile

### Lancement de la carte prépayée pour le mobile

En Octobre 1998, la Sonatel a voulu développer le cellulaire pour tous avec le lancement d'une nouvelle offre baptisée **Diamono** principalement axée sur le principe d'une carte téléphonique facile d'utilisation, sans aucune contrainte de facture ni d'abonnement mensuel à payer par le client. Il suffit d'avoir un appareil cellulaire, d'acheter une pochette Diamono à 35 000 Fcfa pour disposer d'un numéro de téléphone pendant huit mois. La recharge de crédit de communication se fait par l'achat d'une carte à 5000 ou 10 000 Fcfa permettant tant de faire des appels téléphoniques et de prolonger la durée d'utilisation de la carte.

### Mise en service du roaming international «option monde»

Avec la mise en place de ce service, Sonatel offre à ses clients la possibilité de recevoir et d'émettre des appels sans changer de numéros et sans démarche spécifique auprès d'un opérateur étranger. Sur 21 accords de roaming international déjà signés 15 sont en service.



### L'OPTION MONDE (ROAMING)

Cette option vous permet de passer et de recevoir des appels au delà des frontières du Sénégal sans démarche spécifique auprès d'un opérateur étranger.

## 3 - Démarrage du projet SICO (Système d'information Commerciale)

Le projet SICO vise à concevoir et mettre en place un système d'information orienté client destiné à transformer toute la philosophie de la facturation. En effet, ce système permettra de prendre en compte les requêtes de la clientèle allant de la taxation à l'émission de factures en passant par la valorisation et le traitement des anomalies.

Avec ses multiples fonctions de base (gestion des clients, hiérarchisation des produits et services, ouverture au système d'information de l'entreprise, interconnexion à d'autres systèmes informatisés, gestion de l'offre Sonatel etc...), le SICO nous permettra de développer notre réactivité face aux mutations du marché et de prendre en charge de manière adéquate toutes les requêtes de la clientèle.

#### 4 - Adoption du projet d'entreprise CAP 2001

Pour valider son projet d'entreprise «Sonatel Cap 2001», la Sonatel a organisé une convention, à laquelle tous les sonatéliens ont été conviés, le Samedi 18 Avril 1998.

Ce projet qui définit l'ambition de la Sonatel, les politiques et actions qu'elle compte mener pour la réaliser et les valeurs communes partagées par tous les sonatéliens permettra de mettre en œuvre les projets de rupture TASC (Tous au service du client), STAR (Société de télécommunications Africaine de référence) et TOPE (Pionnière en matière de traitement, d'orientation, de participation et d'engagement du personnel) à travers la mise en place de cercles de progrès.

Par cette manifestation, les Sonatéliens ont voulu marquer leur adhésion à cette démarche collective et mobilisatrice de nos forces vers notre objectif premier : la satisfaction du client.

#### 5 - Démarrage du plan Qualité Globale (PQG)

Lancé en 1998, le **Plan Qualité Globale (PQG)** devra instaurer les bases d'une culture qualité à la Sonatel. Il vise à faire de la Sonatel une entreprise tournée entièrement vers la satisfaction du client pour qu'à l'horizon 2000, elle devienne le meilleur opérateur ouest-africain et la première entreprise sénégalaise.

Il s'appuie sur trois axes majeurs :

- la **satisfaction du client** fondée sur une écoute permanente ;
- la **satisfaction des collaborateurs** à travers l'écoute du personnel, sa responsabilisation et un management favorisant la délégation et l'initiative ;
- la **performance** à travers l'intégration systématique des volets qualité - coûts - délais.

Le déploiement de la qualité se fera avec l'avènement de notre réseau qualité à travers le Sénégal par :

- la **désignation** d'un responsable qualité dans chaque direction, chaque agence commerciale (Dakar et régions) ;
- la **formation** des responsables qualité et encadreurs d'équipes et sur les méthodes de résolution

autour des plans d'actions en direction des agences et en agences régionales des

qualité pour suivre la mise en œuvre et les propositions.

Le plan, la Sonatel a réaménagé son l'Audit et du Plan d'Entreprise est été et de l'Audit. Des structures de suivi ont été créées.

hemine vers son ambition de devenir un opérateur de qualité, au service du client, pour la

#### Forces de vente

La convention des forces de vente le a permis de faire le bilan de notre

notre convention des forces de vente le a permis de faire le bilan de notre identifier les freins aux changements qui ont permis de faire le bilan de notre

notre convention des forces de vente le a permis de faire le bilan de notre identifier les freins aux changements qui ont permis de faire le bilan de notre



### NOS CONTRATS INDIVIDUELS

Moi, SONATELIEN, je m'engage solennellement vis à vis :

#### DU CLIENT

- Une écoute réelle et active et une totale disponibilité face à ses problèmes.
- Une attitude respectueuse face à chacun d'entre eux.
- Pour sa totale satisfaction, le souci de l'efficacité, de l'urgence et de la qualité du premier coup.

#### DE L'ACTIONNAIRE

- La préservation du patrimoine de l'entreprise comme un bien personnel.
- La valorisation permanente de l'héritage et de l'image de la SONATEL.

#### DU PERSONNEL

- Mes nouvelles valeurs dans ma relation avec mes collègues SONATELIENS
  - L'Esprit d'équipe
  - Le courage
  - L'engagement
  - L'esprit d'initiative
  - L'intégrité
  - Le sens des responsabilités



## 7 - Le lancement du nouveau logo de la SONATEL

Au mois de Décembre 1998, la SONATEL a changé son identité visuelle par l'adoption d'un nouveau logo destinée à favoriser une bonne perception et une meilleure compréhension de son identité. Ce changement de logo a été marqué par une forte campagne de communication externe destinée à promouvoir la nouvelle image de la SONATEL et un programme de changement des signalétiques des véhicules et établissements.



Le nouveau logo est constitué de deux courbes en cercle symbolisant l'international et le monde des télécommunications. Au milieu du globe ouvert, les trois sillages rappellent à chaque sonatélien les contrats individuels, vis à vis du client, de l'actionnaire et du personnel, énoncés par le «projet Cap 2001». Ces trois traits représentent également les différentes formes de communications : la voix, l'image et l'écrit.

La charte globale du système d'identité qui complète le nouveau logo précise les règles qui régissent l'identité de toutes les composantes de la Sonatel.



### LES VERTUS DE LA NOUVELLE IDENTITE DE LA SONATEL

- Une facilité de mémorisation ;
- Une adéquation visuelle à notre secteur, celui des télécommunications ;
- Une bonne compréhension : Les trois traits du logo représentent nos trois priorités : le Client, l'Actionnaire et le Personnel.

Cette nouvelle identité devrait promouvoir la vraie dimension de la SONATEL qui a pour ambition d'être leader des opérateurs de la sous-région.

## 8 - Le réaménagement des tarifs

Dans le cadre du rééquilibrage tarifaire, les réajustements suivants ont été apportés :

- baisse des tarifs internationaux de 15,5% en moyenne ;
- baisse du tarif national de 12,44% ;
- hausse de l'abonnement de 4,24%.

L'année 1998 a été riche en d'autres événements comme la création d'un Club des actionnaires, dont le lancement officiel a eu lieu en 1999, la mise en place des cercles de progrès, le lancement de nouveaux services pour notre clientèle (mise en place d'un serveur vocal pour le mobile, EKO contact etc...) ainsi qu'une amélioration de nos outils internes de gestion au service de notre clientèle, mise en place du système de gestion de l'état du réseau d'accès SAGER, mise en oeuvre de nouvelles applications de gestion des ressources humaines et de gestion financière et comptable qui «passent» l'an 2000.

## Les Métiers



La Sonatel a pu développer une grande maîtrise technique. Elle a articulé ses activités autour de quatre grandes familles de métiers

### La téléphonie fixe

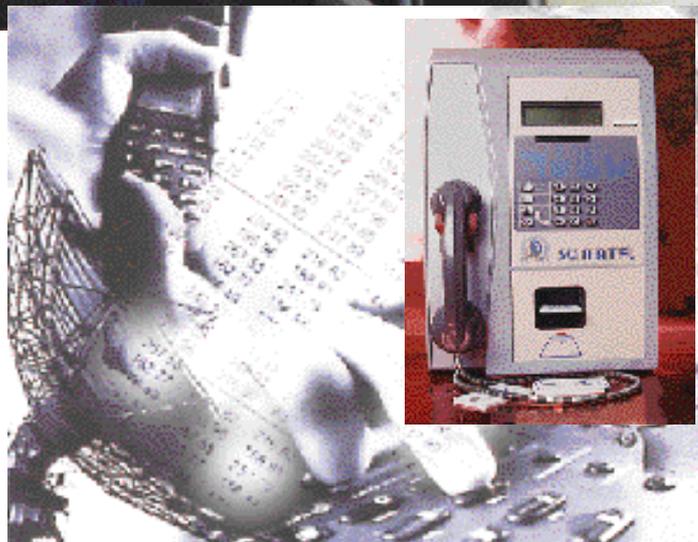
Le réseau de téléphonie fixe de la Sonatel est à la pointe de la technologie avec :

- des centraux de commutation numérisés à 100% et deux centres de transit international avec une capacité équipée de 156.000 automatisés à 100% ;
- un système de transmission en fibre optique sur plus de 2000 kilomètres numérisés à 95% (Dakar-Thies-Saint-Louis- Podor- Matam-Bakel-Kidira-Tambacounda- Kaolack- Diourbel).

Le plan d'équipement des zones rurales a permis de raccorder tous les chefs lieux de communauté rurale. Et les quelques localités du Sud qui ne sont pas encore équipées le seront avant l'an 2000.

Au 31 Décembre 1998, le parc de LP téléphoniques fixes s'établit à 139 549 lignes principales en croissance de plus de 20% par rapport à 1997, 457 lignes telex, 796 lignes SENPAC.

Pour les besoins de la téléphonie publique et le développement d'une offre de proximité, la Sonatel a suscité la création de 8884 lignes de télécentres privés générant plus de 10 000 emplois et un chiffre d'affaires de près de douze milliards de francs CFA en 1998 pour la SONATEL et environ huit milliards de chiffre d'affaires pour les télécentres. La Sonatel a aussi installé, au 31 Décembre 1998, 325 cabines publiques et 235 points-phones.



Avec 9444 lignes disponibles pour les besoins de la téléphonie publique, la Sonatel a déjà atteint son objectif assigné, dans le cahier de charges signé avec l'Etat, à savoir disposer d'une ligne publique pour 1000 habitants en l'an 2000.

L'extension du parc téléphonique fixe sera renforcé avec les projets d'extension et de dessaturation du réseau en cours ainsi que la baisse de moitié du tarif d'accès intervenue en Juillet.

### La téléphonie mobile

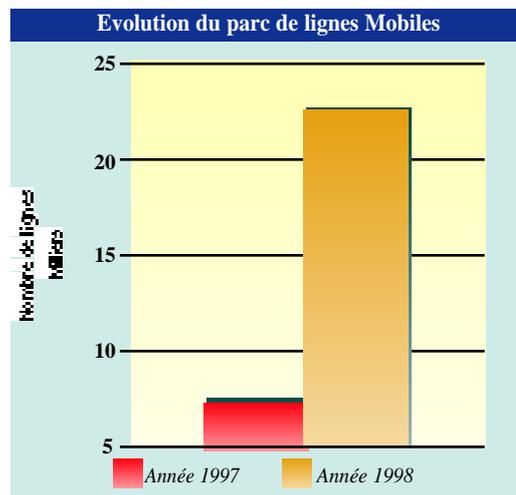
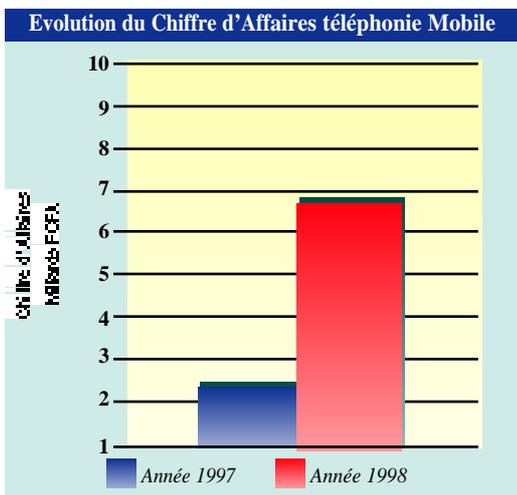
Le réseau de téléphonie cellulaire GSM « Alizé » a été mis en service en Septembre 1996. La structure créée par la SONATEL pour gérer ce réseau a beaucoup évolué pour s'adapter à la concurrence, d'une part, par l'extension de sa couverture et, d'autre part, par la diversification de son offre.

Au 31 Décembre 1998, Sonatel Alizé a signé 15 accords de roaming avec les opérateurs de neuf pays : France, Angleterre, Espagne, Côte d'Ivoire, Suisse, Liban, Afrique du Sud, Belgique et Allemagne.

L'extension de la couverture a été traduite par la mise en service des sites de plusieurs localités : Sandaga, Yeumbeul, Popenguine, Saly, Joal, Taïba, Kel, Pal et Richard-Toll.

Au 31 Décembre 1998, le parc de téléphonie mobile s'établit à 22 110 abonnés.

Alizé, leader de la téléphonie mobile au Sénégal, devra poursuivre sa transformation avec des activités progressivement séparées de l'activité du téléphone fixe pour développer sa réactivité face à la concurrence.

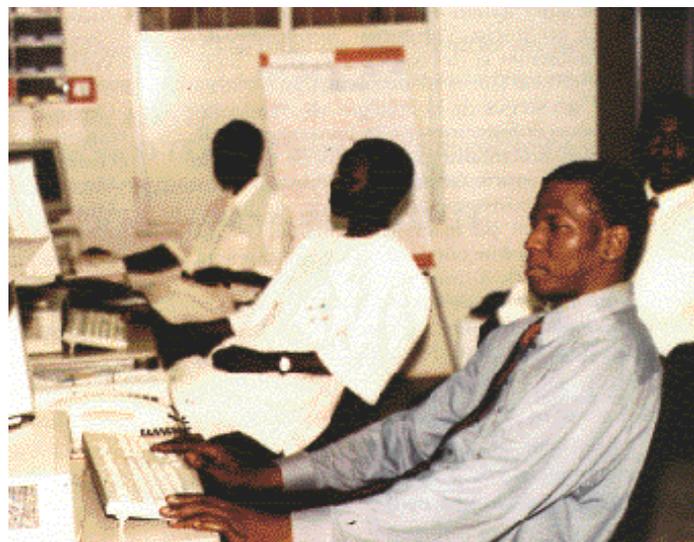


## Des Services à valeur ajoutée de qualité

Une offre adaptée aux besoins spécifiques de la clientèle professionnelle exige de la Sonatel une haute maîtrise technologique. Aujourd'hui, la Sonatel offre à sa clientèle une large gamme de services dans le domaine des services à valeur ajoutée :

- pour les fournisseurs d'accès internet, un réseau par liaisons spécialisées 64 Kbits ;
- pour la transmission de données par paquets, un réseau Senpac (norme X25) d'un parc d'abonnés de 796 au 31/12/98 ;
- pour la consultation de bases de données, des services Vidéotex et Minitel ;
- pour les communications téléphoniques spécifiques, des liaisons spécialisées ;

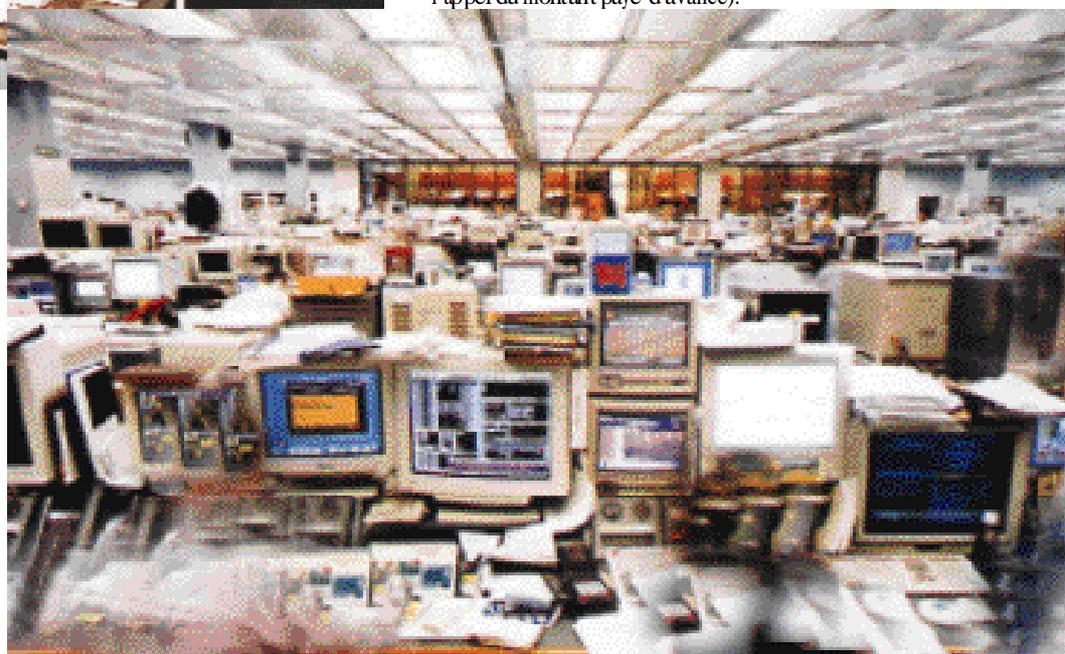
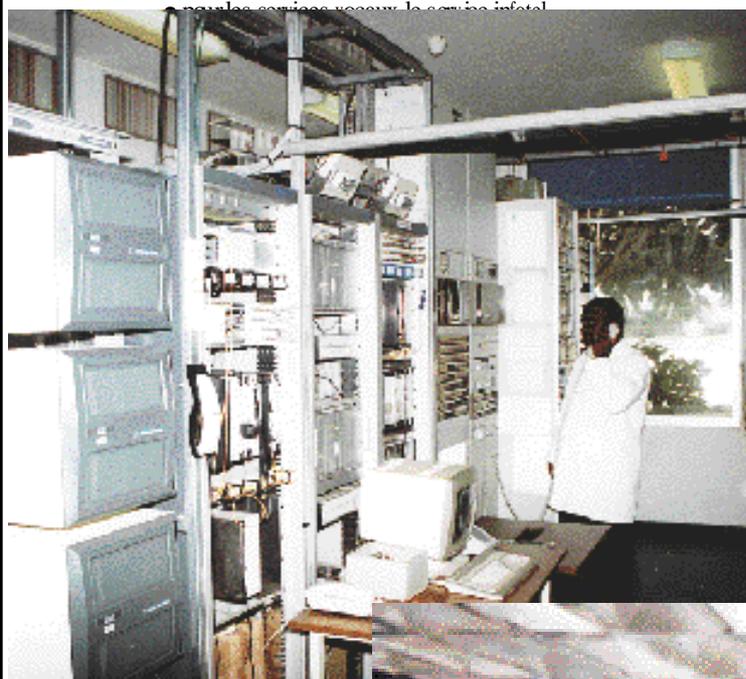
pour les services vocaux, le service infotel



## Des recherches sur les produits du futur

Du fait de l'évolution de la technologie, des besoins des clients et des initiatives de la concurrence, la Sonatel ne cesse d'entreprendre des recherches pour offrir à ses clients des produits et services nouveaux ou améliorés. Ces recherches portent notamment sur le réseau intelligent et les services vocaux qui permettent à ceux qui ont le téléphone ou non de communiquer à tout moment quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

Ils devraient aboutir à la disponibilité de services comme le service télé vote (pour comptabiliser le nombre d'appels téléphoniques établis durant une période à des fins de jeux, de sondage ou de vote), les services de télécommunications universelles pour acheminer tous les appels adressés au numéro personnel de l'abonné vers le dernier poste où il a été localisé etc... ou de produits comme les cartes virtuelles (pour que l'abonné puisse établir des appels à partir de n'importe quel poste téléphonique et d'imputer l'appel à un compte bancaire ou à un compte spécifique) ou la carte prépayée (pour appeler de n'importe quel poste téléphonique et déduire le coût de l'appel du montant payé d'avance).



# Les Clients

La Sonatel a toujours placé le client au centre de ses activités. Aujourd'hui, nous voulons concrétiser notre contrat collectif TASC (Tous au service du client) et notre charte client basé sur l'écoute active des clients et une attitude pro active face à chacun d'entre eux pour la satisfaction de leurs besoins.

Pour cela, une réorganisation de la Direction Commerciale a été faite afin de rapprocher les structures de la SONATEL des clients (Clients Grands Comptes et Clients Grand Public), d'améliorer la coordination et la qualité du service. Celle-ci a consisté essentiellement au regroupement des structures opérationnelles et orientées clients dans la Direction Commerciale.

## Les structures au service de la clientèle Grand Public et de la clientèle Grands Comptes

- Cinq agences commerciales à Dakar et banlieue :

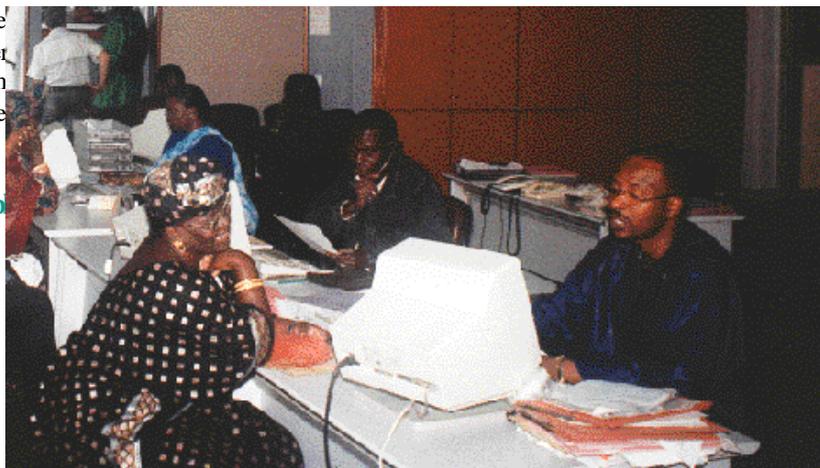
- Agence commerciale Grands Comptes
- Agence commerciale de Médina
- Agence commerciale du Jet d'Eau
- Agence commerciale de la Patte d'Oie
- Agence commerciale de Guédiawaye

- Sept Agences commerciales dans les régions :

- Agence Régionale de Saint-Louis
- Agence Régionale de Louga
- Agence Régionale de Thiès
- Agence Régionale de Diourbel
- Agence Régionale de Kaolack
- Agence Régionale de Tambacounda
- Agence Régionale de Ziguinchor

Ces Agences permettent d'assurer la couverture commerciale sur le territoire national.

L'Agence des clients grands comptes permet une gestion personnalisée des clients grands comptes qui ont généralement des besoins spécifiques par rapport à ceux des clients résidentiels ou grand public.



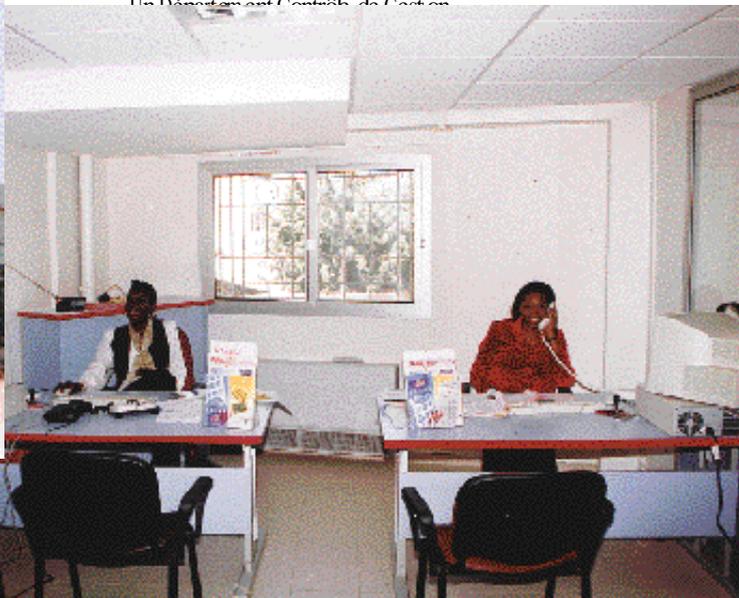
## La structure au service des clients du téléphone Mobile

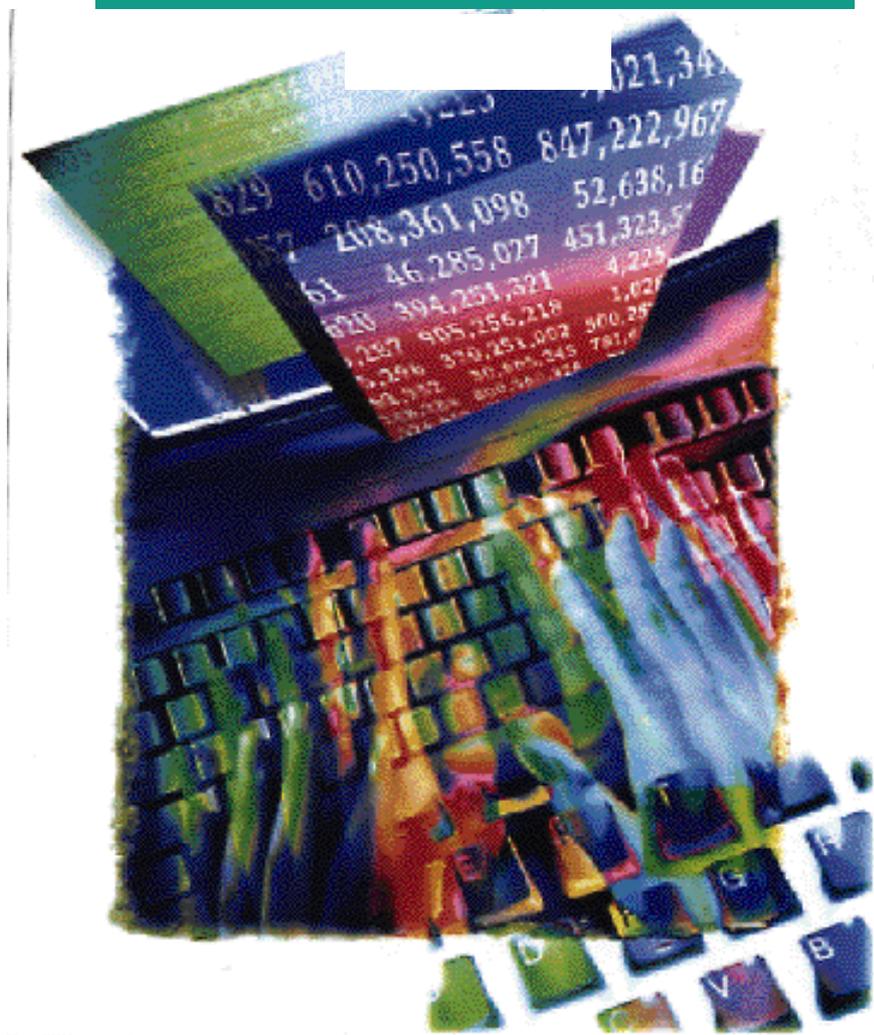
- Une Direction des Services Mobiles au service de la clientèle Alizé

Pour permettre une prise en charge plus adéquate des besoins de la clientèle du réseau mobile et préparer Alizé à la concurrence, la SONATEL a favorisé la création d'une Direction des Services Mobiles comprenant :

- Un Département Commercial et Marketing

Un Département Contrôle de Gestion





*Etats Financiers  
Résumés*

## *Note au lecteur*

Les données financières relatives aux années antérieures à 1998 ont été retraitées dans le présent rapport conformément aux prescriptions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1998 dans les pays de l'UEMOA.

Aussi, ces données peuvent différer de celles communiquées sous la même appellation dans les précédents rapports et documents publiés par la SONATEL.

# Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

## Introduction et Synthèse

L'économie mondiale a connu en 1998 une croissance moyenne de 2 % seulement contre 4,1% en 1997 <sup>(1)</sup>. Dans la zone UEMOA par contre, le léger frémissement des économies constaté depuis la dévaluation du franc CFA en 1994 s'est confirmé et renforcé avec une croissance estimée de 5,4% en 1998 <sup>(2)</sup>.

Au Sénégal, le taux de croissance du PIB réel a connu une légère amélioration et se situe à 5,7% contre 5,2% en 1997.

Le renforcement de la compétition entre opérateurs de télécommunication sur le plan international a accentué la baisse tendancielle des tarifs des communications internationales favorisant ainsi l'augmentation du trafic.

Cet environnement combiné à la modernisation et à l'extension rapide du réseau de la SONATEL a favorisé le développement de l'utilisation des services de télécommunications en particulier dans les relations avec l'étranger. Ainsi :

Le parc de lignes principales téléphoniques fixes a cru de près de 20,5% passant ainsi à près de 140.000 lignes en fin d'année contre 23.000 lignes à la création de la SONATEL en 1985. Le nombre d'abonnements au réseau mobile GSM «Alizé» a été multiplié par plus de 3 dans l'année passant à plus de 22 000 en fin d'année soit 16% du parc de lignes fixes.

En conséquence, le parc fixe et mobile a cru de près de 32% en 1998. Le chiffre d'affaires du réseau mobile GSM «Alizé» est passé à près de 6,7 milliards soit une croissance de près de 160%.

Le trafic international « départ » est passé de 27,6 millions de minutes en 1997 à 31,7 millions de minutes en 1998 soit

une croissance en valeur relative de 15% contre 14% en 1997, 22% en 1996, 12% en 1995 et 1994 et moins de 1 % en 1993. Le trafic téléphonique facturé - composante essentielle de notre chiffre d'affaires - a augmenté de 3,3 milliards CFA soit près de 8% en valeur relative.

Dans le même temps, le trafic international « arrivée » est passé de 68,9 millions de minutes en 1997 à 94 millions de minutes en 1998 soit une croissance en valeur relative de près de 35% contre 38% en 1997 et 6,4% en 1996 alors qu'il avait stagné en 1995.

Le solde des balances de trafic a augmenté de près de 1,9 milliards en 1998 soit 8% en valeur relative malgré la baisse de près de 30% de la taxe de répartition moyenne. La hausse de 1,9 milliards du solde des balances s'explique essentiellement par la hausse du volume de trafic «arrivée» en particulier de France Telecom (+68), de la Principauté de Monaco et de l'Afrique du Sud.

L'effet combiné de la croissance de 4,1 milliards du chiffre d'affaires du réseau GSM «Alizé», de la croissance du trafic national et international «départ» - 3,3 milliards -, de la hausse du solde des balances - 1,9 milliards - et d'une croissance de 1,4 milliards du chiffre d'affaires abonnement téléphone fixe consécutive à la croissance du parc explique pour l'essentiel la croissance de 13,8% (10,56 milliards) du chiffre d'affaires en 1998.

La valeur ajoutée a cru de près de 30% passant à 73 959 millions contre 57 126 millions en 1997.

Le résultat d'exploitation a cru de près de 12% passant à 47 660 millions contre 42 644 millions en 1997.

(1) Source F.M.I. : World Economic Outlook

(2) Source BCEAO

# Commentaires de Gestion

A la lumière des rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration arrête les états financiers de l'exercice clos au 31/12/98 tels qu'ils sont présentés.

Les éléments caractéristiques de la situation financière ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice 1997 sont résumés ainsi qu'il suit :

## A/ - Les Grandes Masses du Bilan

(en millions de FCFA)

Libellé	1997	1998	Variation (%)
<b>ACTIF</b>			
- Actif immobilisé net	105 274	138 065	31
- Stocks	2 114	2 119	-
- Autres Actifs circulants	50 371	54 259	8
- Trésorerie actif	48 170	32 115	(33)
- Ecart de conversion - actif	-	1 059	-
<b>TOTAL</b>	<b>205 929</b>	<b>227 617</b>	<b>11</b>
<b>PASSIF</b>			
- Capitaux propres	141 599	157 346	11
(dont bénéfice net à affecter)	29 981	36 245	21
- Dettes financières	27 804	27 405	(1)
- Passif circulant	32 947	38 821	18
- Trésorerie - passif	3 579	3 870	11
- Écart de conversion - passif	-	174	-

### A1) - L'Actif

- L'actif immobilisé net a augmenté de 32,8 milliards, soit plus de 31% en valeur relative suite essentiellement aux investissements importants de l'année.
- Le niveau des stocks a stagné.
- Les autres actifs circulants ont augmenté de 8% du fait d'un niveau d'activité plus élevé.
- La trésorerie actif a baissé de 33% du fait du niveau important des investissements et du paiement du dividende de près de 22,6 milliards en 1998

### A2) - Le Passif

- Les capitaux propres avant affectation du résultat connaissent une hausse de 15,7 milliards soit 11% en valeur relative du fait essentiellement du reliquat de 7,3 milliards du résultat 1997 affecté en réserve, de l'accroissement de 6 milliards du résultat 1998 favorisé par la dotation PROM 98 (2,1 milliards CFA) et la déduction pour investissement (16,8 milliards CFA) qui ont permis de réduire l'assiette d'impôt de 19,03 milliards.
- Les dettes financières ont augmenté de 1,4% par l'effet combiné d'une baisse de 1,093 milliard au titre du remboursement du 1/7<sup>ème</sup> de la dette de 7,6 milliards vis à vis de l'État pour financer les actions du personnel et des remboursements des échéances des emprunts en cours d'une part et de l'augmentation de 1,7 milliard des dépôts de garantie des clients d'autre part.
- Le passif circulant augmente de 5,8 milliards soit 18% en valeur relative qui s'explique essentiellement par le niveau plus élevé des dettes fournisseurs et en particulier ceux du Plan d'Équipement 98-2000.

**B/ - Compte de Résultat**

(en millions de FCFA)

Libellé	1997	1998	Variation	%
- Résultat d'exploitation	42 644,3	47 660,0	5 015,7	11,76
- Résultat financier	2 879,5	1 766,5	-1 113,0	-38,65
- Résultat des activités ordinaires (RAO)	45 523,8	49 426,6	3 902,8	8,57
- Résultat hors activités ordinaires (HAO)	(2 858,9)	(1 996,0)	862,9	30,18
- Résultat net avant impôt	42 664,9	47 435,0	4 766,1	11,17
- Impôt sur le résultat	12 683,9	11 184,7	-1 499,2	-11,82
<b>Résultat net</b>	<b>29 981,0</b>	<b>36 245,9</b>	<b>6 264,9</b>	<b>20,90</b>

**B1) - Chiffre d'Affaires et Autres Produits d'Exploitation**

Le total des produits d'exploitation s'élève à 94,63 milliards au 31/12/98 et le chiffre d'affaires à 90,69 milliards en hausse de plus de 10,5 milliards soit 13,2 % essentiellement expliquée par :

- une augmentation de 3,3 milliards du chiffre d'affaires du trafic (national et international départ) facturé ;
- une augmentation de 4,1 milliards du chiffre d'affaires du réseau mobile GSM «Alizé» ;
- une augmentation de 1,9 milliards du solde des balances de trafic due à une croissance très forte du volume de trafic arrivée ;
- une augmentation de 1,4 milliards du chiffre d'affaires abonnement téléphone consécutive à la forte croissance du parc.

**B2) - Le Résultat d'Exploitation**

Il a augmenté de 5 milliards en valeur absolue, soit 12% en valeur relative du fait de la hausse du chiffre d'affaires expliqué ci-dessus beaucoup plus forte que l'augmentation des charges.

**B3) - Le Résultat Net**

Le résultat net avant impôt a augmenté de 6,2 milliards soit près de 21 % par rapport à 1997 du fait d'une part de la hausse du résultat d'exploitation (5 milliards) et du résultat des activités ordinaires et d'autre part, d'une réduction de l'assiette d'impôt sur les sociétés de 19 milliards grâce à la déduction pour investissements (16,8 milliards) et à la dotation PROM (2,1 milliards).

# Note sur les Principes Comptables

## Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques et présentés selon les principes et méthodes généralement admis au Sénégal. Ils sont conformes aux prescriptions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1998.

## Frais et valeurs incorporelles immobilisés

Les frais financiers se rapportant à des emprunts octroyés pour le financement des grands projets d'investissements et supportés durant la période de réalisation de ceux-ci jusqu'à la fin des travaux sont immobilisés.

Ils sont amortis sur une durée de cinq (5) ans.

Les logiciels « dissociés » (qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique) sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée à cinq (5) ou trois (3) ans.

Les différences de change à répartir sont évaluées conformément aux principes décrits au paragraphe I.7 « Emprunts en devises ».

## Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais d'approche et amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée comme suit :

- Construction	20 ans
- Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
- Mobilier, matériel de bureau et de logement	10 ans
- Agencements, aménagements, installations	10 ans
- Matériel de transport	3 et 5 ans
- Matériel d'exploitation :	
- Commutation	10 ans
- Transmission	10 ans
- Lignes et réseaux	10 ans
- Énergie	08 ans
- Appareils de mesure	08 ans
- Autres immobilisations	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.

## Autres valeurs immobilisées

Elles concernent les avances et acomptes sur commande d'immobilisations, les prêts habitats et véhicule au personnel, le prêt de l'État au personnel pour l'acquisition d'actions de la Société (10%), les dépôts et cautionnement payés sur les abonnements d'eau et d'électricité mais aussi des loyers d'avance, les titres d'états PBE (\*) et les titres de participation.

Ces immobilisations sont enregistrées et évaluées au coût historique.

Sur les titres, des provisions pour dépréciation sont opérées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.

La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

## Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les valeurs retenues pour les achats locaux correspondent au coût réel ferme et non révisable figurant en annexe des contrats de marché.

Le coût d'achat des produits importés correspond à la valeur des marchés majorée des droits de douane et frais de transit.

Un inventaire physique réalisé à la fin de chaque exercice est évalué au coût moyen pondéré et une provision pour dépréciation des stocks est calculée sur l'ensemble des références en stock sur la base d'un taux modulé en fonction du rythme de consommation et de l'importance des quantités en stocks.

Jusqu'au 31 Décembre 1997 les stocks d'articles étaient dépréciés sur la base d'un taux de dépréciation déterminé comme suit :

$$\text{Taux de dépréciation} = \frac{\text{Stock final} - \text{Moyenne des consommations des trois dernières années}}{\text{Stock Final}}$$

En 1998, contrairement aux années antérieures, l'application de la formule de dépréciation des stocks a été réaménagée pour tenir compte de la connaissance qu'a le responsable de la gestion des stocks de la rotation ou de l'obsolescence effective de chaque article.

Ainsi, les articles qui sont effectivement régulièrement utilisés dans le réseau ou qui ont été achetés pour la première fois au cours de l'exercice 1998 n'ont pas été dépréciés même si leur rotation a été faible.

(\*) PBE = Prélèvement pour le Budget de l'État

L'incidence de cette modification dans l'application de la méthode de dépréciation des stocks est une reprise de provision de francs CFA 627.937.963.

## Créances

### 1. Comptabilisation des prestations aux clients locaux

Les prestations sur les clients locaux sont facturées en F CFA à la date d'émission de la facture et comptabilisées dans les comptes 41.

Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 : Produits à recevoir.

Les créances sur les clients privés au titre des prestations de télécommunication qui ont plus d'un an d'ancienneté sont dépréciées à 100%.

### 2. Comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement ou trimestriellement sur la base des décomptes de trafic de la SONATEL et des correspondants. Elles sont enregistrées après acceptation par le correspondant étranger concerné dans un compte de débiteur ou créateur divers en fonction du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre.

En fin d'année, une provision est calculée pour l'ensemble des balances de trafic non encore acceptées. Elle est comptabilisée en 417 (produits à recevoir) lorsque le solde est en faveur de la SONATEL et en charges à payer dans le cas contraire dans les comptes débiteurs et créateurs divers (47).

Les balances de trafic en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change apparaissant lors du règlement d'une échéance sont passées en pertes ou profits divers.

Les balances de trafic établies en devises sont réactualisées au cours en vigueur à la clôture de l'exercice lorsqu'elles ne sont pas réglées et les différences de change sont traitées comme suit :

- les pertes de change potentielles sont comptabilisées dans les charges de l'exercice,
- les profits de change latents ne sont pas comptabilisés en produits.

Les écarts de conversion sont constatés dans le bilan dans les comptes 478 ou 479 «écart de conversion».

Les créances sur les correspondants sont dépréciées au cas par cas en fonction de la solvabilité du correspondant.

## Emprunts en devises

Les emprunts en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice et les montants ainsi obtenus sont rapprochés avec les valeurs comptabilisées sur la base des cours des devises à la date de réalisation des opérations.

Les écarts constatés sont traités comme suit :

- les gains de change potentiels ne sont pas comptabilisés en produits mais constatés dans les comptes 479 (écart de conversion) au bilan ;
- les pertes de change latentes sur les opérations à moins d'un an sont comptabilisées dans les charges de l'exercice avec un réajustement de la valeur au bilan par le biais du compte 478 (écart de conversion) ;
- les pertes de change latentes sur les dettes en devises à plus d'un an sont comptabilisées au passif dans un compte «provision pour pertes de change» et la contrepartie est inscrite à l'actif du bilan dans le compte «différence de change à répartir sur plusieurs exercices» classé dans les frais et valeurs incorporées immobilisées.

## Provisions pour pertes et charges

### 1. Litiges

Tous les risques éventuels sur les litiges avec des tiers sont provisionnés selon les informations fournies par les services juridiques de la Société.

### 2. Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités dues au personnel lors du départ à la retraite ou dans un cadre contractuel font l'objet d'une provision pour pertes et charges.

## Provision pour renouvellement de l'outillage et du matériel (PROM)

La société bénéficie d'une autorisation administrative pour la constitution de la PROM.

Cette provision est constituée selon les dispositions fiscales en vigueur au Sénégal. Elle est déterminée à partir d'une formule qui prend en compte les indices officiels de variation des prix de gros publiés par le Ministère chargé des Finances.

# Etats Financiers Résumés

## Bilan Résumé - Actif

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORT / PROV.	NET 1998	NET 1997
<b>CHARGES IMMOBILISÉES</b>	<b>2 427</b>	<b>0</b>	<b>2 427</b>	<b>2 428</b>
Frais d'établissement et charges à répartir	2 427	0	2 427	2 428
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 710</b>	<b>1 082</b>	<b>628</b>	<b>488</b>
Frais de recherche et de développement	30	29	0	0
Brevets (licences logiciels)	1 680	1 052	628	488
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>223 670</b>	<b>111 995</b>	<b>111 674</b>	<b>86 812</b>
Terrains	1 247	140	1 107	1 122
Bâtiments	11 834	6 174	5 660	2 567
Installations et agencements	5 012	2 268	2 744	1 920
Matériels	200 254	100 217	100 037	79 754
Matériels de transport	5 322	3 195	2 127	1 448
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR IMMOBILISATIONS</b>	<b>9 339</b>	<b>0</b>	<b>9 339</b>	<b>1 886</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>14 439</b>	<b>442</b>	<b>13 997</b>	<b>13 661</b>
Titres de participation	1 833	392	1 442	1 933
Autres immob. financières dont H.A.O. : B/N	12 606	51	12 555	11 728
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>251 584</b>	<b>113 519</b>	<b>138 065</b>	<b>105 275</b>
Stocks	3 012	893	2 119	2 114
Marchandises				
Matières premières et autres approvisionnements en cours	3 012	893	2 119	2 114
Créances et emplois assimilés	68 523	14 265	54 258	50 370
Fournisseurs avance versée	814	37	777	417
Clients	35 754	12 354	23 401	12 699
Autres créances	31 955	1 874	30 080	37 255
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>71 535</b>	<b>15 157</b>	<b>56 378</b>	<b>52 483</b>
Titres de placement	598	0	598	0
Valeurs à encaisser	472	0	472	253
Banques chèques postaux caisses	31 608	564	31 044	47 918
<b>TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)</b>	<b>32 679</b>	<b>564</b>	<b>32 115</b>	<b>48 171</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (IV)</b>	<b>1 059</b>	<b>0</b>	<b>1 059</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>356 857</b>	<b>129 240</b>	<b>227 617</b>	<b>205 929</b>

*Bilan Résumé - Passif*

(en millions de F CFA)

PASSIF	NET 1998	NET 1997
Capital	50 000	50 000
Actionnaires Capital Non Appelé		
Primes d'Apport d'Emission Fusion		
Réserves libres	33 944	20 248
Réserve Légale	4 031	2 532
Report à nouveau	0	0
Résultat net de l'Exercice	36 246	29 981
Autres Capitaux Propres	33 126	38 839
Subventions d'Investissement	761	847
Provisions Réglementées et Fonds Assimilés	32 364	37 992
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>157 346</b>	<b>141 599</b>
Emprunts	9 305	10 031
Dettes de Crédit Bail et Contrats Assimilés	0	0
Dettes Financières Diverses	12 721	12 084
Provisions Financières pour Risques et Charges Dont H.A.O.	5 379	5 689
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES (II)</b>	<b>27 405</b>	<b>27 804</b>
<b>TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)</b>	<b>184 751</b>	<b>169 403</b>
Dettes Circulantes H.A.O. et Ressources Assimilées	7 158	2 929
Clients avances reçues		
Fournisseurs d'Exploitation	6 185	4 908
Dettes fiscales	16 720	15 045
Dettes sociales	3 332	593
Autres dettes	4 367	9 473
Risques Provisionnés	1 059	0
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>38 822</b>	<b>32 947</b>
Banques Crédits d'Escompte		
Banques Crédits de Trésorerie		
Banques Découverts	3 871	3 579
<b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)</b>	<b>3 871</b>	<b>3 579</b>
Ecarts de Conversion-Passif (V)	174	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>227 617</b>	<b>205 929</b>

## Compte de Résultat Résumé

(en millions de F CFA)

	EXERCICE 1998	EXERCICE 1997
Valeurs services vendus	90 152	80 033
Produits accessoires	543	102
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>90 695</b>	<b>80 135</b>
Dont à l'Export	28 863	24 114
Subvention d'exploitation		
Autres produits	3 096	3 204
Achat de matières premières et Fournitures liées	4 479	2 836
Variation de stocks	844	1 337
Autres achats	1 296	1 043
Variation de stocks		
Transport	198	218
Services extérieurs	8 480	6 402
Impôts et taxes	1 428	1 551
Autres charges	3 108	12 837
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>73 959</b>	<b>57 126</b>
Charges de personnel	11 595	9 818
Dont personnel extérieur :	648	43
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>62 364</b>	<b>47 308</b>
Reprises de provisions	52	8 145
Transfert de charges	793	804
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>94 636</b>	<b>92 289</b>
Dotations aux amortissements et provisions	15 549	13 613
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>47 660</b>	<b>42 644</b>
Frais financiers	1 392	414
Pertes de change	858	569
Dotation aux amortissements et Provisions financiers		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>2 250</b>	<b>982</b>
Revenus financiers	3 391	2601
Gains de change	624	1 261
Reprises de provision		
Transferts de charges	2	0
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>4 017</b>	<b>3 862</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 767</b>	<b>2 880</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DES A.O.</b>	<b>98 653</b>	<b>96 151</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>49 427</b>	<b>45 524</b>
Valeur comptable des cessions d'immobilisations	6	616
Charges H.A.O.	587	1 651
Dotations H.A.O.	2 186	3 169
<b>TOTAL DES CHARGES H.A.O.</b>	<b>2 779</b>	<b>5 435</b>
Produits des cessions d'immobilisations	30	13
Produits H.A.O.	652	122
Reprises H.A.O.	101	2 441
Transferts de charges H.A.O.		
<b>TOTAL DES PRODUITS H.A.O.</b>	<b>783</b>	<b>2 576</b>
<b>RESULTAT H.A.O.</b>	<b>- 1 996</b>	<b>- 2 859</b>
<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>99 436</b>	<b>98 727</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>36 246</b>	<b>29 981</b>

## Tableau Financier des Ressources et Emplois (TAFIRE)

1<sup>ère</sup> PARTIE : DÉTERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

### • Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)

(en millions de F CFA)

	MONTANT		MONTANT
		E.B.E.	62 364,3
		(TT) Transferts de charges d'exploitation	844,6
(SA) Frais financiers	1 392,1	(UA) Revenus financiers	3 391,0
(SC) Pertes de change	857,9	(UC) Gains de change	623,9
(SL) Charges H.A.O.	2 779,1	(UE) Transferts de charges financières	0,2
(SQ) Participation	00	(UL) Produits H.A.O.	783,1
(SR) Impôt sur le résultat	11 184,7	(UN) Transferts de charges H.A.O.	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>16 213,8</b>	<b>TOTAL (II)</b>	<b>68 007,1</b>
<b>CAFG : TOTAL (II) - TOTAL (I) =</b>	<b>51 793,3</b>	<b>(N-1) : 44 393</b>	

### • Autofinancement (AF)

AF = CAFG - Distribution de Dividendes dans l'exercice

AF = 29 297 028 877

(N-1) : 34 793 924 989

### • Variation du Besoin de Financement d'Exploitation (BFE)

(en millions de F CFA)

		(en millions de F CFA)	
VARIATION DES STOCKS N-(N-1)	EMPLOIS AUGMENTATION (+)		RESSOURCES DIMINUTION (-)
(BC) Marchandises	0,0		0
(BD) Matières premières	5,9		0
(BE) Encours	0,0		0
(BF) Produits fabriqués	0,0		0
<b>VARIATION GLOBALE NETTE DES STOCKS (A)</b>	<b>5,9</b>		

Var. BFE = Var. stock + Var. créances - Var. Dettes circulantes

## Tableau Financier des Ressources et Emplois (TAFIRE)

1<sup>re</sup> PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N (suite)

(en millions de F CFA)

VARIATIONS DES CREANCES N-(N-1)	EMPLOIS	RESSOURCES
	AUGMENTATION (+)	DIMINUTION (-)
(BH) Fournisseurs avances versés	360,6	
(BI) Clients	10 702,0	
(BJ) Autres créances	11 062,6	
<b>VARIATION GLOBALE NETTE DES CREANCES (B)</b>	<b>4 947,4</b>	

VARIATION DES DETTES CIRCULANTES N- (N-1)	EMPLOIS	RESSOURCES
	DIMINUTION (-)	AUGMENTATION (+)
(DI) Clients avances reçues	0,0	
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0,0	
(DK) Dettes fiscales	0,0	
(DL) Dettes sociales	0,0	
(DM) Autres dettes	4 931,5	
(DN) Risques provisionnés	0,0	
<b>VARIATION GLOBALE NETTE DES DETTES CIRCUL (C)</b>	<b>1 818,9</b>	
<b>VARIATION DU B.F.E. (A+B-C)</b>	<b>3 134,4</b>	

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E)

ETE = EBE - VAR. BFE - PRODUCTION IMMOBILISEE

	1998	1997
Excedent brut d'exploitation	62 364,3	73 931,1
- Variation du BFE (- ou +)	3 134,4	1 223,3
(- si emploi ; + si ressources)		
Production immobilisée	0,0	0,0
<b>EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>59 229,9</b>	<b>72 707,8</b>

## Tableau Financier des Ressources et Emplois (TAFIRE)

2<sup>ème</sup> PARTIE

(en millions de F CFA)

	EXERCICE 1998		EXERCICE 1997
	EMPLOIS	RESSOURCES	(E - ; R +)
<b>I - INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS</b>			
Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)	592	376	361
Croissance interne			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles	256		-35
Acquisitions / cessions d'immobilisations corporelles	40 089	6	-20 750
Croissance externe			
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières	10 188	2 405	-11 405
<b>INVESTISSEMENT TOTAL</b>	<b>51 124</b>	<b>2 787</b>	<b>-31 829</b>
<b>II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION</b>	<b>3 134</b>		<b>1 223</b>
<b>A - EMPLOIS ÉCONOMIQUES A FINANCER (FF+FG)</b>	<b>54 259</b>	<b>2 787</b>	<b>-30 606</b>
<b>III - EMPLOIS / RESSOURCES (VARIATION DU B.E., H.A.O.)</b>		<b>4 229</b>	<b>-2 984</b>
<b>IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS</b>	<b>766</b>		<b>-721</b>
Remboursements des emprunts et des dettes (selon échéanciers)			
<b>B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER</b>	<b>55 025</b>	<b>7 016</b>	<b>-34 311</b>
<b>V - FINANCEMENT INTERNE</b>			
<b>DIVIDENDES (emplois) / CAFG (ressources)</b>	<b>22 600</b>	<b>51 793</b>	<b>34 794</b>
<b>IV - FINANCEMENTS PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Augmentation de capital par apports nouveaux</b>			<b>0</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>101</b>	<b>16</b>	<b>67</b>
<b>Prélèvement sur le capital</b>			

## Tableau Financier des Ressources et Emplois (TAFIRE)

2<sup>ème</sup> PARTIE (suite)

(en millions de F CFA)

	EXERCICE 1998		EXERCICE 1997
	EMPLOIS	RESSOURCES	(E - ; R +)
<b>VII - FINANCEMENTS PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
Emprunts		40	412
Autres dettes financières	1 847	4 360	9 052
Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
<b>C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>24 549</b>	<b>56 210</b>	<b>44 325</b>
<b>D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)</b>	<b>-16 347</b>		<b>10 015</b>
<b>VIII - VARIATION DE LA TRESORERIE TRESORERIE NETTE</b>			
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE +/-	28 245		44 592
A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE +/-	44 592		34 577
VARIATION DE LA TRESORERIE : + si emploi - si ressource	<b>-16 347</b>		<b>10 015</b>
<b>CONTROLE : D = VIII AVEC SIGNE OPPOSE</b>			

CONTROLE (à partir des masses du bilan N et N-1)	1998	1997
<b>Variation du Fonds de Roulement (ED.R.) :</b> FDR (N) - FDR (N-1) 46 686 017 600 - 64 128 430 090	-17 442	11 776
<b>Variation du BFG :</b> BFG (N) - BFG (N-1) 18 441 509 478 - 19 536 579 977	-1 095	1 761
<b>Variation de la trésorerie (T)</b> T (N) - T (N-1)		10 015
<b>TOTAL</b>	<b>-16 347</b>	<b>10 015</b>

# Etats Annexés : Tableaux 1 à 11 du Syscoa

## Tableau N°1 : Tableau de Variation des Immobilisations

(en millions de F CFA)

N° CPTES	RUBRIQUES	SOLDE DEBUT	AUGMENTATIONS		SORTIES	SOLDE CLOTURE AU 31/12/98
			AQUISITIONS	RECLASSEMENTS		
201600	Frais d'entrée en bourse	0,0	103,5	0,0	- 103,5	0,0
201601	Frais immobilisés	1 176,7	488,6	35,4	- 1 164,7	536,0
202800	Frais sur plusieurs exercices	2 266,7	0,0	0,0	- 376,2	1 890,6
<b>20</b>	<b>CHARGES IMMOBILISEES</b>	<b>3 443,4</b>	<b>592,1</b>	<b>35,4</b>	<b>- 1 644,3</b>	<b>2 426,5</b>
211000	Etudes et recherches	29,7	0,0	0,0		29,7
212000	Brevets et licences	10,8	0,0	0,0		10,8
213000	Logiciels informatiques	1 296,7	68,4	259,0		1 624,2
219100	Recherches Développement encours	0,0	0,0	0,0		0,0
219300	Logiciel encours	0,0	187,4	-142,0		45,3
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 337,2</b>	<b>255,8</b>	<b>117,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 710,0</b>
223200	Terrains	598,6	0,0			598,6
224810	Mise en valeur des terrains	323,3	0,0			323,3
229200	Aménagement terrains nus encours	0,0	197,8			197,8
<b>22</b>	<b>TERRAINS</b>	<b>921,9</b>	<b>197,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 119,6</b>
231100	Bâtiments industriels	5 029,7	5,1	216,3		5 251,1
231300	Bâtiments administratifs et commerciaux	3 750,3	51,5	632,4		4 434,1
231400	Logements imm. de rapport	1 430,2	0,0	147,4		1 577,7
233100	Pistes et routes	127,6	0,0			127,6
233890	Autres ouvrages d'infrastructure	0,0	1,2			1,2
235200	Aménagement bureau	0,0	0,8			0,8
235100	Installations générales bureaux	3 810,2	125,5	5,8		3 941,5
238000	Autres aménagement agencement installation	0,0	215,8	814,3		1 030,0
239100	Bâtiment encours	282,9	1 403,4	-1 118,2		568,1
239200	Agencement installation encours	451,9	178,1	-590,2		39,8
239300	Ouvrages d'infrastructure encours	0,0	1,5	0,0		1,5
<b>23</b>	<b>BATIMENTS INST. TECH. ET AGCMT</b>	<b>14 882,8</b>	<b>1982,8</b>	<b>107,7</b>	<b>0,0</b>	<b>16 973,4</b>
241110	Mat. commut. Sonael	36 227,5	748,4	6 428,4		43 404,3
241115	Mat. commut. public	438,5	0,0	0,0		438,5
241120	Mat. transmission	54 336,5	914,7	7 101,7		62 352,9
241130	Mat. lignes et res. public	45 511,1	518,2	4 203,2		50 232,5
241135	Mat. lignes et res. Sonatel	2 338,9	71,2	0,0		2 410,2
241140	Mat. énergie	9 326,6	311,6	2 693,9	- 299,3	12 032,8
241150	Appareils	605,4	88,1	0,0	0,0	693,6
241190	Autres mat. exploitation	3 595,9	38,8	101,7	- 0,4	3 736,0
<b>241</b>	<b>MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	<b>152 380,4</b>	<b>2 691,0</b>	<b>20 528,9</b>	<b>- 299,6</b>	<b>175 300,7</b>
244100	Matériel de bureau	1 362,3	323,3	0,0	0,0	1 685,6
244210	Matériels informatiques techniques	1 906,1	201,6	1 274,0	0,0	3 381,7
244220	Matériels informatiques bureau	653,7	131,2	180,6	- 1,2	964,3
244400	Mobilier bureau	1 142,2	92,4	0,0	- 0,3	1 234,2
244700	Matériels de logement	12,7	0,0	0,0	0,0	12,7
244710	Mobilier de logement	32,6	1,8	0,0	0,0	34,4
<b>244</b>	<b>MATERIEL ET MOBILIER</b>	<b>5 109,6</b>	<b>750,3</b>	<b>1 454,6</b>	<b>- 1,5</b>	<b>7 312,9</b>
245100	Véhicules légers	4 231,5	1 234,4	0,0	- 245,1	5 220,8
245800	Cyclomoteurs	70,6	30,9	0,0	0,0	101,5
<b>245</b>	<b>MATERIEL DE TRANSPORT</b>	<b>4 302,1</b>	<b>1 265,3</b>	<b>0,0</b>	<b>- 245,1</b>	<b>5 322,3</b>
248900	Autres immo. diverses	744,1	59,0	0,0	0,0	803,1
<b>248</b>	<b>AUTRES IMMO. DIVERS</b>	<b>744,1</b>	<b>59,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>803,1</b>
249100	Mat. exploitation encours	4 052,8	29 380,2	- 19 361,7		14 071,3
249450	Mob. de bureau lgmt encours	5,8	64,8	- 70,6		0,0
249500	Mat. transport en cours	0,0	0,0	0,0		0,0
249700	Agencement aménagement encours	0,0	17,0	- 17,0		0,0
249800	Autres immo. en cours	38,6	719,5	- 41,5		716,6
249810	Douanes sur immo. encours	1 847,3	2 955,1	- 2 752,9		2 049,6
<b>249</b>	<b>MATERIEL ENCOURS</b>	<b>5 944,5</b>	<b>33 136,6</b>	<b>- 22 243,6</b>	<b>0,0</b>	<b>16 837,5</b>
252100	Avances sur bâtiment	10,1	1 429,8			1 440,0
252200	Avances acpte ouvrages infrast.	0,0	159,1			159,1
252300	Avances sur mat. exploitation	1 875,7	5 664,9			7 540,6
252500	Avances sur mat. transport	0,0	190,6			190,6
252900	Avances aptes autres immo.	0,0	8,7			8,7
<b>252</b>	<b>AVANCES ET ACPTES / IMMO.</b>	<b>1 885,8</b>	<b>7 453,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>9 339,0</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>190 951,8</b>	<b>48 383,9</b>	<b>0,0</b>	<b>- 2 190,5</b>	<b>237 145,1</b>

**Tableau N°2 : Tableau de Variation des Amortissements**

(en millions de F CFA)

N° CPTES	LIBELLES	SOLDE DEBUT	AUGMEN- TATIONS	REPRISES	DIMINUTIONS CESSIONS	SOLDE AU 31/12/1998
281100	Amorts recherche developpement	29,0	0,5			29,4
281200	Amort brevet licence	10,8				10,8
281300	Amort logiciel	809,9	231,5			1 041,4
	<b>TOTAL 281</b>	<b>849,7</b>	<b>232,0</b>			<b>1 081,7</b>
282400	Amortissement Tx M.val ter	82,3	8,1			90,4
<b>282</b>	<b>TOTAL 282</b>	<b>82,3</b>	<b>8,1</b>			<b>90,4</b>
283100	Amortissement bat. administratifs et commerciaux	4 769,7	332,6			5 102,4
283150	Amortissement Logement personnel	1 034,8	36,8			1 071,7
283160	Amortissement agencement installation bureau	1 889,9	331,3			2 221,2
283320	Amortissement pistes et routes	45,8	3,7			49,5
283390	Amortissement Atu. ouvrages d'inf.					
283810	Amortissement Aut. ag. am. inst		47,1			47,1
	<b>TOTAL 283</b>	<b>7 740,3</b>	<b>751,6</b>			<b>8 491,9</b>
284110	Amortissement Mat commutation	16 285,3	3 792,6			20 077,8
284115	Amortissement Mat. Com. public	260,3	35,8			296,2
284120	Amortissement Mat. transmission	31 500,9	4 188,7			35 689,6
284130	Amortissement Mat. & R Public	24 539,5	3 854,0			28 393,4
284135	Amortissement L & R SONATEL	1 637,8	187,9			1 825,7
284140	Amortissement Mat. Energie	5 546,7	781,0		- 294,9	6 032,8
284190	Amortissement aut mat. d'Exp.	3 093,3	216,2			3 309,5
	<b>TOTAL 2841</b>	<b>82 863,9</b>	<b>13 056,1</b>		<b>- 294,9</b>	<b>95 625,1</b>
284410	Amortissement Mob. Bureau	688,7	97,7		- 0,3	786,1
284415	Amortissement Mob. Logement	16,7	1,8			18,5
284420	Amortissement Mat. Bureau	739,3	126,5			865,8
284425	Amortissement Mat. Logement	11,0	0,5			11,5
284430	Amortissement Mat. Inf. Techniq.	1 255,4	322,2			1 577,6
284435	Amortissement Mat. Inf. Bureau	431,0	73,6		- 1,2	503,4
	<b>TOTAL 2844</b>	<b>3 142,2</b>	<b>622,3</b>		<b>-1,5</b>	<b>3 763,0</b>
284510	Amortissement Vehicules	2 813,5	573,3		- 243,9	3 142,9
284530	Amortissement Cyclo moteur	40,6	11,8			52,4
	<b>TOTAL 2845</b>	<b>2 854,1</b>	<b>585,1</b>		<b>- 243,9</b>	<b>3 195,3</b>
284710	Amortissement Ag. Am. Inst. Mat.					
<b>2847</b>	<b>TOTAL 2847</b>					
284810	Amortissement Appareil	141,5				141,5
284890	Amortissement Aut. Immo. Diver.	648,8	39,4		- 0,4	687,8
<b>2848</b>	<b>TOTAL 2848</b>	<b>790,3</b>	<b>39,4</b>		<b>- 0,4</b>	<b>829,4</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>98 322,8</b>	<b>15 294,6</b>	<b>0,0</b>	<b>- 540,7</b>	<b>113 076,7</b>

**Tableau N°3 : Plus Values et Moins Values de Cession**

(en millions de F CFA)

N° CPTES	LIBELLES (en millions de F CFA)	MONTANT BRUT	AMORTISMENTS PRATIQUES	VAL. COMPT. NETTE	PRIX DE CESSION	PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>0,0</b>				
241140	Matériel Energie	299,3	294,9	4,3	2,4	- 2,0
241190	Autres Matériels d'Exploitation	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0
244220	Matériel Informatique Bureau	1,2	1,2	0,0	0,1	0,1
244400	Mobilier de Bureau	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0
245100	Véhicules	245,1	243,9	1,2	27,1	26
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>546,2</b>	<b>540,7</b>	<b>5,5</b>	<b>29,6</b>	<b>24,1</b>
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>546,2</b>	<b>540,7</b>	<b>5,5</b>	<b>29,6</b>	<b>24,1</b>

**Tableau N°4 : Provisions inscrites au Bilan**

(en millions de F CFA)

NATURE	A		B		C		D=A+B-C
	PROVISION	AUGMENTAT°	FINANCIERE	HORS AO	DIMINUTIONS	REPRISES	PROVISION
	1997	EXPLOITAT°			EXPLOITAT°	FINANCIERES	31/12/98
Provisions Réglementées	37 992,1			2 186,4			32 364,4
Provisions Financières pour risques et charges	5 688,9	409,6			719,9		5 378,6
Provisions pour dépréciation des immobilisations	413,6	50,8			21,9		442,5
<b>TOTAL (I)</b>	<b>44 094,5</b>	<b>460,4</b>		<b>2 186,4</b>	<b>741,8</b>		<b>38 185,5</b>
Dépréciation des stocks	1 585,8	0,0			693,3		892,5
Dépréciations et risques provisionnés (tiers)	11 643,5	3 719,4			39,2		15 323,8
Dépréciations et risques provisionnés (trésorerie)	563,8	0,0					563,8
<b>TOTAL (II)</b>	<b>13 793,1</b>	<b>3 719,4</b>			<b>732,5</b>		<b>16 780,0</b>
<b>TOTAL (I) + (II)</b>	<b>57 887,7</b>	<b>4 179,8</b>		<b>2 186,4</b>	<b>1 474,3</b>		<b>54 965,5</b>

**Tableau N°5 : Biens pris en Crédit-Bail et contrats Assimilés**

Néant

**Tableau N°6 : Echéances des Créances à la Clôture de l'exercice**

(en millions de F CFA)

CREANCES	MONTANT BRUT	ANALYSES PAR ECHEANCES				AUTRES ANALYSES			OBSERVATIONS
		A UN AN AU PLUS		A PLUS D'UN AN ET A DEUX ANS AU PLUS 1999/2000	A PLUS DE DEUX ANS /+2000	MONT. EN DEV.	MONTANTS ENVERS LES ENTRE-PRIS LES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS	
		1998	DONT ECHUES						
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>									
26..... Titre Particip	1 833,2								
27..... Prêt	1 481,1	283,4		419,0	778,7				
40..... Fournisseurs	813,9	813,9							
41..... Clients	35 754,1	35 830,5							
42..... Personnel	943,3	943,3							
43..... Organismes Sociaux									
44..... Etat	2 781,6	2 781,6							
45..... Organismes Int.	301,4	301,4							
46..... Associés / Groupe	1 090,3	1 090,3							
47..... Débiteurs divers	21 195,6	21 195,6							
48..... Créances HAO									
474/476.... Charges constatées d'avance	7 309,5	7 309,5							
<b>TOTAL</b>	<b>73 504,0</b>	<b>70 549,5</b>		<b>419,0</b>	<b>778,7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

**Tableau N°7 : Echéances des Dettes à la Clôture de l'Exercice**

(en millions de F CFA)

DETTES	MONTANT BRUT	ANALYSES PAR ECHEANCES				AUTRES ANALYSES			OBSERVATIONS
		A UN AN AU PLUS		A PLUS D'UN AN ET A DEUX ANS AU PLUS 1999/2000	A PLUS DE DEUX ANS /+2000	MONT. EN DEV.	MONTANTS ENVERS LES ENTRE-PRIS LES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS	
		1998	DONT ECHUES						
<b>DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>									
16..... Emprunts oblig.	0,0	0,0							
..... Autres dettes	742,1				742,1				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>742,1</b>								
..... Dettes crédit-bail	0,0								
..... Dettes / contrats	0,0								
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0,0</b>								
<b>DETTES PASSIF CIRCULANT</b>	<b>0,0</b>								
40..... Fournisseurs	6 463,8	6 463,8							
41..... Clients	0,0	0,0							
42..... Personnel	3 154,5	3 154,5							
43..... Organismes Sociaux	361,0	361,0							
44..... Etat	17 110,1	17 110,1							
45..... Organismes Int.	0,0	0,0							
46..... Associés / Groupe	129,4	129,4							
47..... Crédeurs divers	4 083,8	4 083,8							
48..... Dettes HAO	6 951,1	6 951,1							
474/476.... Produits constatés d'avance	470,7	470,7							
<b>TOTAL (III)</b>	<b>38 724,4</b>	<b>0,0</b>							
<b>TOTAL (I)+(II)+(III)</b>	<b>39 466,5</b>	<b>38 724,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>742,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	

**Tableau N° 8 : Consommations Intermédiaires**

(en millions de F CFA)

N° COMPTABLE	NATURE	MONTANT
6051	Eau	58,14
6052	Electricité	1 105,27
6053	Autres Energies	1,82
6054	Fournitures d'Entretien non stockables	6,39
6055	Fournitures de Bureau non stockables	0,00
6056	Petit Matériel et Outillage	94,15
613	Transport pour le compte de Tiers	0,00
614	Transport du Personnel	132,75
6241	Entretien, Réparation des Biens Immobiliers	178,08
6242	Entretien, Réparation des Biens Mobiliers	32,56
627	Publicité, Publications, Relations Publiques	358,12
628	Frais de Télécommunications	2 421,36
632	Rémunération d'Intermédiaires et de Conseils	2 715,19

## *Tableau N°9 : Répartition du Résultat et Autres Eléments Caractéristiques des Cinq dernières Années*

EXERCICES CONCERNES <sup>(1)</sup>					
NATURE DES INDICATIONS	1998	1997	1996	1995	1994
<b>STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE <sup>(2)</sup></b>					
Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Actions ordinaires (millions)	10	10	0,1	0,1	0,1
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote					
Actions nouvelles à émettre par conversion d'obligations par exercice de droits de souscription					
<b>OPÉRATION DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE <sup>(3)</sup></b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	90 152	80 135	65 137	54 273	57 940
Résultats des activités ordinaires (R.A.O.) hors dotations et reprises (exploitations et financières)	49 427	45 524	29 760	23 809	18 204
Participation des travailleurs aux bénéfices					
Impôts sur le résultat	11 185	12 684	5 710	1 328	2 137
Résultat net <sup>(4)</sup>	36 246	29 981	12 605	5 215	12
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat distribué <sup>(5)</sup>		22 600	9 600	4 900	0
Dividende attribué à chaque action (F CFA)		2 260	96 000	49 000	0
<b>PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE</b>					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice <sup>(6)</sup>	1 350	1 344	1 794	1 821	1 885
Effectif de personnel extérieur	4	2	2	2	2
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice <sup>(7)</sup>	10 347	9 273	10 425	8 655	8 649
Avantages sociaux distribués au cours de l'exercice <sup>(8)</sup> (sécurité sociale, œuvre social)	1 111	636	761	731	795
Personnel extérieur facturé à l'entreprise <sup>(9)</sup>	321	0	0	0	0

(1) Y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée

(2) Indication en cas de libération partielle du capital, du montant du capital non appelé

(3) Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat

(4) Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèse

(5) L'exercice n correspond au dividende proposé du dernier exercice

(6) Personnel propre

(7) Total des comptes 661,662, 663

(8) Total des comptes 664, 668

(9) Compte 667

**Tableau N°10 : Projet d'Affectation du Résultat de l'Exercice**

AFFECTATIONS	MONTANT <sup>(1)</sup>	ORIGINES	MONTANT <sup>(1)</sup>
Réserves légales	3 624,59	* Report à nouveau antérieur (pertes)	36 245,92
Réserves statutaires ou contractuelles		* Report à nouveau (bénéficiaire)	
Autres réserves (disponibles)	6 621,33	* Résultat net de l'exercice	
Dividendes <sup>(2)</sup>	26 000,0	* Prélèvements sur les réserves <sup>(3)</sup>	
Autres affectations			
Report à nouveau			
<b>TOTAL (A)</b>	<b>36 245,92</b>	Contrôle : Total A = Total B <b>TOTAL</b>	<b>36 245,92</b>

(1) Les montants négatifs sont à porter entre parenthèse ou précédés d'un signe (-)

(2) S'il existe plusieurs catégories d'ayant droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles

(3) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués

**Tableau N°11 : Effectifs, Masse Salariale et Personnel extérieur****1- Personnel local**

EFFECTIF ET MASSE SALARIALE	EFFECTIFS						MASSE SALARIALE EN MILLION DE F CFA							
	NATIONAUX		AUTRES ETATS DE L'UEMOA		HORS UEMOA		TOTAL	NATIONAUX		AUTRES ETATS DE L'UEMOA		HORS UEMOA		TOTAL
QUALIFICATIONS	M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F	
1- Cadres supérieurs	241	39					280	1937	313					2250
2- Techniciens supérieurs et cadres moyens	233	47					280	1872	378					2250
3- Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	383	176					559	3077	1414					4491
4- Employés, manœuvre, ouvriers et apprentis	213	18					231	1711	145					1856
<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>	<b>1070</b>	<b>280</b>					<b>1350</b>	<b>8597</b>	<b>2250</b>					<b>10847</b>
Permanents														10847
Saisonniers														284

**2- Personnel extérieur**

							FACTURATION A L'ENTREPRISE			
1- Cadres supérieurs						4				648
2- Techniciens supérieurs et cadres moyens										
3- Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés										
4- Employés, manœuvres, ouvriers et apprentis										
<b>TOTAL <sup>(2)</sup></b>						<b>4</b>				<b>648</b>
Permanents										
Saisonniers										
<b>TOTAL (1 + 2)</b>	<b>1070</b>	<b>280</b>				<b>1354</b>				<b>11 495</b>

M = Masculin

F = Féminin



*La Qualité se construit*



# *Rapport des Commissaires aux comptes*

## **Commissaires aux comptes titulaires**

Les cabinets GARECGO membre du Réseau Eura-Audit International  
et RACINE S.A. membre d'Ernst & Young International

## **Commissaires aux comptes suppléants**

Les cabinets C.A.A. et Mayo WADE

# Rapport de Commissaires aux Comptes

**GARECGO**

MEMBRE DU RÉSEAU EURA-AUDIT INTERNATIONAL

44, avenue Faidherbe

BP 2763 DAKAR

**RACINE**

MEMBRE D'ERNST &amp; YOUNG INTERNATIONAL

22, rue Ramez Bourgi

BP 545 DAKAR

**SONATEL****Rapport général des Commissaires aux Comptes**

ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1998

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 juin 1998, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998 sur :

- le contrôle des états financiers de la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

**1 - Opinion sur les états financiers**

Nous avons procédé à l'audit des états financiers, c'est-à-dire le bilan, compte de résultat, tableau financier des emplois et ressources (TAFIRE) et les états annexés de votre société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1998. Ces états financiers ont été établis par la direction de la société et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué conformément aux normes généralement admises. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 1998, de ses résultats et de la variation de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis.

**2 - Vérification et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société

Les Commissaires aux Comptes

**GARECGO**

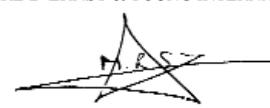
MEMBRE DU RÉSEAU EURA-AUDIT INTERNATIONAL



**Sadia FATY**  
Associé

**RACINE**

MEMBRE D'ERNST &amp; YOUNG INTERNATIONAL



**MAKHA SY**  
Associé

# Rapport de Commissaires aux Comptes

## GARECGO

MEMBRE DU RÉSEAU EURA-AUDIT INTERNATIONAL

44, avenue Faidherbe  
BP 2763 DAKAR

## RACINE

MEMBRE D'ERNST &amp; YOUNG INTERNATIONAL

22, rue Ramez Bourgi  
BP 545 DAKAR

## SONATEL

### Rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi en application articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 1998

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles 438 à 448 de cette loi.

Conventions nées au cours des Exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'Exercice 1998.

## 1- Convention de coopération avec France Câbles Radio (FCR)

### Administrateur concerné

Monsieur Michel HIRSCH

### Nature et objet

Une convention de coopération technique a été signée le 21 juillet 1997 entre la SONATEL et la société France Câbles Radio. Cette dernière apporte à la SONATEL son savoir-faire et fournit les prestations suivantes :

- assistance technique à titre permanent par la mise à disposition de trois cadres expatriés ;
- assistance technique ponctuelle par la réalisation de missions spécifiques ;
- mise à disposition d'outils de gestion technique et commerciale.

### Modalités

En contrepartie des prestations reçues, la SONATEL verse à la société France Câbles Radio une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 20% de la croissance du résultat des activités ordinaires et plafonnée à 1,5% du chiffre d'affaires annuel.

Les prestations d'assistance ponctuelle et la fourniture d'outils de gestion sont facturées à la SONATEL par FCR. Les frais relatifs au personnel expatrié sont pris en charge dans leur intégralité par la SONATEL.

### Effets

La convention a pris effet à partir du 21 juillet 1997. Les redevances dues au titre de l'exercice 1997 ont été entièrement réglées en 1998 et s'élèvent à F CFA 486 millions.

Au titre de l'exercice 1998, un montant total de F CFA 1 430 millions a été comptabilisé dans les charges de l'exercice dont F CFA 650 millions ont été effectivement versés en 1998 et réparti comme suit :

- |                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| - redevance annuelle forfaitaire  | 780 millions |
| - assistance technique ponctuelle | 371 millions |
| - rémunération des expatriés      | 279 millions |

## 2- Convention de concession

### Administrateurs concernés

Etat du Sénégal représenté par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

### Nature et objet

Une convention de concession entre l'Etat du Sénégal et la SONATEL a été signée le 1<sup>er</sup> octobre 1985 et réactualisée le 21 juillet 1997.

### Modalités

Par cette convention, l'Etat du Sénégal accorde à la SONATEL la concession des droits de l'Etat relatifs à l'établissement et à l'exploitation des réseaux et la fourniture des services des télécommunications sur toute l'étendue du territoire sénégalais pour une durée de 20 ans, renouvelable tous les cinq ans.

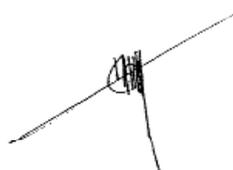
## GARECGO

MEMBRE DU RÉSEAU EURA-AUDIT INTERNATIONAL



Sadia FATY  
Associé

Les Commissaires aux Comptes



## RACINE

MEMBRE D'ERNST &amp; YOUNG INTERNATIONAL



MAKHA SY  
Associé



*Extrait de  
Projets de Résolution*

*Extrait de Projets de Résolution à l'Assemblée Générale*

*Projet de Résolution N°1*  
**QUITUS AUX ADMINISTRATEURS  
ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

*Projet de Résolution N°2*  
**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 1998**

*Projet de Résolution N°3*  
**AFFECTATION PARTIELLE EN RESERVES SPECIALES  
DE LA PROM AU 31/12/1997**

*Projet de Résolution N°4*  
**NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR**

*Projet de Résolution N°5*  
**POUVOIRS**

## *Projet de Résolution N°1*

### **QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 1998 et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les états financiers (Compte de Résultat, Bilan, Tableau Financier des Ressources et Emplois) dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, prenant acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos au 31 Décembre 1998.

## *Projet de Résolution N°2*

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 1998**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, décide d'affecter, ainsi qu'il suit le bénéfice net de l'exercice clos le 31 Décembre 1998, s'élevant à 36.245.921.040 (Trente Six Milliards Deux Cent Quarante Cinq millions Neuf Cent Vingt et Un Mille Quarante) francs CFA :

<b>Réserve légale (10%)</b>	=	<b>3.624.592.104</b>
<b>Autres réserves</b>	=	<b>6.621.328.936</b>
<b>Premier dividende</b>	=	<b>3.000.000.000</b>
<b>Dividende complémentaire</b>	=	<b>23.000.000.000</b>
<b>TOTAL</b>	=	<b>36.245.921.040</b>
<b>(égal au bénéfice à affecter)</b>		

L'Assemblée Générale fixe en conséquence à 300 (trois Cent) francs CFA et 2.300 (Deux Mille Trois Cent) francs CFA respectivement le premier dividende brut et le dividende complémentaire brut revenant à chaque action.

Le total desdits dividendes bruts s'élève à 2.600 (Deux Mille Six Cent) francs CFA par action sera mis en paiement à compter du 30 Juin 1999 à Dakar soit après déduction de la retenue à la source de 10% au titre de l'IRVM, un montant net de 2.340 (Deux Mille Trois Cent Quarante) francs CFA.

### *Projet de Résolution N°3*

#### **AFFECTATION PARTIELLE EN RESERVES SPECIALES DE LA PROM AU 31/12/1997**

L'Assemblée Générale après avoir constaté un montant des investissements concernés de 23.218.915.049 FCFA durant l'exercice 1998, décide d'affecter la provision pour renouvellement de l'outillage et du matériel au 31 Décembre 1997, à concurrence de la quote-part d'outillage et matériel renouvelé en 1998, soit **8.630.129.288** (Huit Milliards Six Cent Trente Millions Cent Vingt Neuf Mille Deux Cent Quatre Vingt Huit) francs CFA en réserve spéciale pour renouvellement d'immobilisations.

### *Projet de Résolution N°4*

#### **NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR**

Sur proposition du Conseil d'Administration et conformément à la résolution n° 8 de la réunion de l'Assemblée Générale du 16 Juin 1998, **Monsieur Ibrahima KONTE**, agent en service à la SONATEL, est nommé Administrateur représentant le personnel actionnaire de la SONATEL détenteur de 10% des actions.

### *Projet de Résolution N°5*

#### **POUVOIRS**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales et administratives de publicité.



6, Rue Wagane Diouf - BP 69 DAKAR Sénégal  
Tél. : (221) 839 10 00